

---

JUIN 2018

RAPPORT DE LA COMMISSION EXTERNE  
POUR LE NOUVEAU  
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE  
DE GENÈVE

**Un campus muséal  
au cœur de la cité**



COMMISSION EXTERNE

COPRÉSIDENTS

**JACQUES HAINARD**, ancien directeur des Musées d'ethnographie de Neuchâtel et Genève  
**ROGER MAYOU**, directeur du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève

MEMBRES

**FANNI FETZER**, directrice du Kunstmuseum Luzern, Lucerne  
**MARTINE GOSSELINK**, cheffe du département d'histoire du Rijksmuseum, Amsterdam  
**HÉLÈNE LAFONT-COUTURIER**, directrice du Musée des Confluences, Lyon  
**JEAN-LUC MARTINEZ**, président-directeur du Musée du Louvre, Paris

PERSONNES CONSULTÉES

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

**BÉATRICE BLANDIN\***, conservatrice en chef a.i. Archéologie, membre du Conseil scientifique  
**ISABELLE BURKHALTER\***, responsable du secteur de médiation culturelle  
**JEAN-LUC CHAPPAZ**, ancien conservateur en chef du département d'archéologie  
**BÉNÉDICTE DE DONKER\***, conservatrice en chef, Arts appliqués, membre du Conseil scientifique  
**ESTELLE FALLET\***, conservatrice en chef, Horlogerie, Emaillerie, Bijouterie & Miniatures, membre du Conseil scientifique  
**ALEXANDRE FIETTE\***, conservateur, Maison Tavel, membre du Conseil scientifique  
**VÉRONIQUE CONCERTUT\***, conservatrice en chef, Bibliothèque d'art et d'archéologie, membre du Conseil scientifique  
**VICTOR LOPES**, conservateur responsable de la conservation-restauration  
**JEAN-YVES MARIN**, directeur, Président du Conseil scientifique  
**BERTRAND MAZEIRAT\***, conservateur en chef, responsable de l'Unité Publics  
**DOMINIK REMONDINO\***, conservateur en chef, responsable de l'Unité Régie  
**CHRISTIAN RÜMELIN\***, conservateur en chef, Cabinets d'arts graphiques, membre du Conseil scientifique  
**LADA UMSTÄTTER\***, conservatrice en chef, Beaux-Arts, membre du Conseil scientifique

\* membres du groupe de travail scientifique et technique ad hoc pour le nouveau MAH

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

**CHARLOTTE DE SENARCLENS**, présidente  
**MANUEL BOUVIER**, membre du comité

HELLAS ET ROMA

**JACQUES-SIMON EGGLY**, président  
**JACQUES CHAMAY**, membre fondateur, conservateur honoraire du Musée d'art et d'histoire

PROFESSIONNEL-LE-S DE MUSÉE

**JACQUES BERCHTOLD**, directeur de la Fondation Martin Bodmer, Genève  
**LIONEL BOVIER**, directeur du MAMCO, Genève  
**BLANDINE CHAVANNE**, sous-directrice de la politique des musées, Ministère de la culture, Paris  
**GABRIEL DE MONTMOLLIN**, directeur du Musée international de la Réforme, Genève  
**FEMKE DIERCKS**, conservatrice, Rijksmuseum, Amsterdam  
**VALÉRIE FOREY**, administratrice générale adjointe, Musée du Louvre, Paris  
**VALÉRIE GUILLAUME**, directrice du Musée Carnavalet, Paris  
**IRIS KOCKELBERGH**, directrice du Musée Plantin-Moretus, Anvers  
**MARIE LAVANDIER**, directrice du Louvre Lens

**CATHERINE LOUBOUTIN**, conservatrice du Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye  
**ISABELLE NAEF GALUBA**, directrice du Musée Ariana, Genève  
**HILAIRE MULTON**, directeur du Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye  
**CHANTAL PROD'HOM**, directrice du MUDAC, présidente du comité de pilotage du projet Plateforme 10, Lausanne  
**SUZANNE SWARTS**, directrice artistique du Museum Voorlinden, Wassenaar  
**ALEXANDRE VANAUTGAERDEN**, directeur de la Bibliothèque de Genève  
**JEROEN VAN DER VLIET**, conservateur, Rijksmuseum, Amsterdam  
**ROBERT VAN LANGH**, chef de la conservation, Rijksmuseum, Amsterdam  
**LAURENT VÉDRINE**, conservateur du Musée d'histoire de Marseille

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

**LORENZ BAUMER**, professeur ordinaire, Unité d'archéologie classique  
**MARIE BESSE**, professeure et responsable du Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie  
**JAN BLANC**, doyen de la Faculté des lettres, professeur ordinaire, Unité d'histoire de l'art  
**FRÉDÉRIC ELSIG**, professeur associé, Unité d'histoire de l'art  
**LEÏLA EL-WAKIL**, professeure associée, Unité d'histoire de l'art  
**IRÈNE HERRMANN**, professeure associée, Unité d'histoire suisse  
**MAURO NATALE**, professeur honoraire, Département d'histoire de l'art et de musicologie  
**MICHEL PORRET**, professeur ordinaire, Unité d'histoire moderne

PATRIMOINE SUISSE GENÈVE

**MARCELIN BARTHASSAT\*\***, architecte, Patrimoine Suisse Genève  
**ROBERT CRAMER**, Conseiller aux Etats, ancien Conseiller d'Etat, président de l'association Patrimoine Suisse Genève  
**ERICA DEUBER-ZIEGLER\*\***, historienne de l'art, Commission des monuments et sites, Genève  
**DANIEL RINALDI\*\***, architecte, Patrimoine suisse Genève  
**PAULINE NERFIN\*\***, assistante UNIGE, Patrimoine suisse Genève

\*\* membres du « Groupe de travail MAH » de Patrimoine suisse Genève

ASSOCIATION POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE RÉGIONALE

**ISABELLE BRUNIER**, historienne, Genève  
**VINCENT CHENAL**, historien de l'art, Genève  
**PIERRE CORBOUD**, archéologue, Genève  
**BARBARA ROTH**, historienne, conservatrice honoraire de la Bibliothèque de Genève

GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENÈVE

**FABIENNE BAUD**, PDC  
**JEAN-PHILIPPE HAAS**, MCG  
**OLIVIER GÜRTNER**, PS  
**PASCAL HOLENWEG**, PS  
**FLORENCE KRAFT-BABEL**, PLR  
**LIONEL RICOU**, PDC  
**TOBIA SCHNEBLI**, EàG  
**MARIE-PIERRE THEUBET**, Les Verts  
**SYLVAIN THÉVOZ**, PS  
**PATRICIA VATRÉ**, PS

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

**ANNE EMERY-TORRACINTA**, Conseillère d'Etat, DIP, Genève  
**NADIA KECKEIS**, directrice adjointe de l'office cantonal de la culture et du sport, DIP, Genève  
**JEAN TERRIER**, archéologue cantonal, DALE, Genève

AINSI QUE

**THIERRY BARBIER-MUELLER**, agent immobilier, Genève  
**MARC NEUENSCHWANDER**, historien, Genève  
**JEAN-FRANÇOIS PITTELOUD**, historien, Genève  
**SANDRO ROSSETTI**, architecte, musicien, Genève  
**GUY-OLIVIER SEGOND**, ancien Conseiller d'Etat, Genève

VISITES

SITES GENEVOIS

**BÂTIMENT CHARLES-GALLAND**  
**BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE**  
**CABINET D'ARTS GRAPHIQUES**  
**DÉPÔT LE CORBUSIER**  
**MAISON TAVEL**  
**MUSÉE RATH**  
**HAUTE ÉCOLE D'ART ET DE DESIGN**, boulevard Helvétique  
**CENTRALE SIG JAKUES-DALCROZE**

MUSÉES

**LOUVRE LENS**, Lens  
**MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE**, Saint-Germain-en-Laye  
**MUSÉE DU LOUVRE**, Paris  
**MUSÉE DE LA CHASSE ET DE LA NATURE**, Paris  
**MUSÉE GRASSI**, Leipzig  
**RIJKSMUSEUM**, Amsterdam  
**GEMEENTE MUSEUM**, La Haye  
**MUSEUM VOORLINDEN**, Wassenaar  
**DEUTSCHES HYGIENE-MUSEUM**, Dresde  
**MUSÉE ARIANA**, Genève  
**MUSÉE INTERNATIONAL DE LA RÉFORME**, Genève

001

SOMMAIRE

LE PROJET 4

L'essentiel en bref 6

01/ Rappel du contexte 8

02/ Le parcours historique 12  
02.1 L'esprit du parcours 12  
02.2 Les six chapitres 13  
02.3 Les espaces immersifs 26

03/ Les salles de collections 28

04/ Les salles thématiques 36

05/ Les expositions temporaires 50

06/ La Maison des savoirs 52

07/ La Maison du projet 54

Conclusion 56

LE MAH, SON HISTOIRE, SES COLLECTIONS 58

ANNEXES 64

# LE PROJET

# L'ESSENTIEL EN BREF

**Institution centenaire, riche de collections d'une remarquable diversité, le Musée d'art et d'histoire est l'une des institutions phares de Genève. Pour autant, une période de turbulences a mis à mal son image.**

Notre Commission veut lui restituer une identité forte et son statut de navire amiral au centre d'un réseau de musées d'une exceptionnelle densité, en adossant le programme architectural à un discours muséal qui s'appuie sur un usage novateur des collections.

Pour ce faire, nous proposons de créer :

➤ **Une exposition de référence de 8'000 m<sup>2</sup>**, comprenant un parcours historique de 2'000 m<sup>2</sup> répondant à la question : pourquoi une petite localité aux confins de l'Empire romain est-elle devenue une cité internationalement connue ?

des salles de collections de 4'000 m<sup>2</sup> présentant les ensembles de référence et permettant d'admirer les œuvres emblématiques de l'Institution,

des salles thématiques de 2'000 m<sup>2</sup> proposant une mise en perspective des collections par une approche transdisciplinaire et décroisée.

➤ **Une salle d'exposition temporaire de 2'000 m<sup>2</sup>** qui permettra au Musée de proposer des expositions originales et audacieuses en lien avec l'histoire, l'actualité et les grands enjeux sociétaux et d'accueillir des expositions d'envergure internationale.

➤ **Une Maison des savoirs de 3'600 m<sup>2</sup>** qui réunira un centre scientifique et des espaces dédiés aux activités de médiation culturelle, s'adressant ainsi à tous les publics.



## Un campus muséal au cœur de la cité.

### Hier

Créé en 1910, le MAH correspondait à l'esprit de son temps : un musée encyclopédique donnant à voir ses collections selon un classement par disciplines.

### Aujourd'hui

Un musée éclaté sur cinq sites et un bâtiment à rénover.

### Demain

Un campus muséal au cœur de la cité, un usage novateur des collections, un lieu vivant en constante évolution.

Notre Commission propose un projet culturel qui répond à la fois aux questions des Genevois et des Genevoises et à celles de leurs visiteurs, aux amateurs éclairés et aux profanes, aux chercheurs, aux étudiants, aux artistes et aux curieux. Le MAH bénéficie d'un cadre urbanistique admirable et d'un ensemble de bâtiments qui forment un véritable campus muséal au cœur de la cité. Cette configuration spatiale exceptionnelle lui permet de faire face aux impératifs d'un musée du XXI<sup>e</sup> siècle, tout en profitant des qualités architecturales qui sont les siennes depuis 1910.

Les atouts principaux de ce projet sont sa souplesse et son adaptabilité. Il doit permettre au MAH de répondre demain aux défis que pose l'évolution toujours plus rapide des musées.

Cette souplesse s'exprime également dans la variété des propositions offertes aux publics. Nous souhaitons que ces derniers ressortent du Musée enthousiasmés, fascinés, l'esprit en ébullition, mais aussi, pourquoi pas, déconcertés, interpellés, voire bousculés.

Le travail mené avec les membres du groupe de travail scientifique et technique ad hoc de l'Institution a encore renforcé notre conviction que le MAH mérite de s'imposer comme un acteur culturel majeur, comme un lieu vivant en constante évolution, un Musée qui fasse envie.



Auguste Rodin  
Le Penseur, 1896  
INV. 1896-11

ENTHOUSIASMÉS  
FASCINÉS  
DÉCONCERTÉS  
INTERPELLÉS

# 01/

## RAPPEL DU CONTEXTE

**Faisant suite au rejet par le peuple du projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire, le 28 février 2016, le Conseil administratif de la Ville de Genève a mandaté une Commission externe ad hoc chargée de poser un regard neuf et sans a priori sur les collections, les missions actuelles et futures du MAH et de formuler un projet innovant en résonance avec le contexte muséal suisse et européen.**

### CONTENU DU MANDAT ET MÉTHODOLOGIE

Remise à plat du projet et développement d'une proposition muséale permettant de traiter les enjeux d'implantation et d'élaborer un programme dans la perspective d'un concours d'architecture.

#### Phase 1

Lancement du projet et consultations  
JUIN – DÉCEMBRE 2016

#### Phase 2

Propositions de scénarios  
(rapport intermédiaire)  
JANVIER – JUIN 2017

#### Phase 3

Développement des lignes directrices  
du scénario retenu  
JUIN 2017 – MARS 2018

#### Phase 4

Finalisation du rapport  
MARS – JUIN 2018

Au cours des deux premières phases du projet, notre Commission s'est réunie dix fois et s'est attachée à consulter très largement, d'une part les collaborateurs et collaboratrices du Musée – dont elle a pu apprécier l'engagement et les compétences – d'autre part les partenaires et parties prenantes du MAH, ainsi que de nombreux représentant-e-s de l'université, du monde politique genevois et de la communauté muséale suisse et européenne. Elle a également visité les sites d'intérêt locaux, de même que plusieurs musées, en Suisse et à l'étranger, dont les réalisations fournissent des pistes de réflexion intéressantes en regard du contexte genevois.

Les informations ainsi recueillies, conjuguées aux spécificités des collections et aux impératifs d'évolution du Musée, ont permis de formuler les grandes orientations qui ont servi de base au projet culturel<sup>1</sup>. C'est à l'aune de ces orientations qu'ont été évalués

les quatre scénarios d'implantation présentés dans le rapport intermédiaire de juin 2017.

- 1 Statu quo
- 2 Bâtiment Charles-Galland augmenté sur site
- 3 Bâtiment Charles-Galland et une extension délocalisée
- 4 MAH entièrement délocalisé

À l'issue de cette première étape, le Conseil administratif a validé les grandes orientations culturelles proposées et retenu le scénario d'implantation 2, à savoir le bâtiment Charles-Galland augmenté sur site<sup>2</sup>.

Dès lors, durant la seconde étape de notre mandat, nous nous sommes appliqués à développer, dans ce périmètre, les orientations culturelles avalisées par le Conseil administratif. Nous avons associé à notre réflexion les membres du groupe de travail scientifique et technique ad hoc du MAH<sup>3</sup>, que nous avons rencontrés à 8 reprises de septembre 2017 à mars 2018 pour des séminaires de travail d'une journée.

C'est au cours de ces échanges qu'ont évolué, que se sont développées et précisées les grandes orientations de notre rapport intermédiaire de juin 2017.

Il est à noter que les propositions déclinées aux points 2 à 7 du présent document intègrent la dimension prospective du mandat qui nous a été confié ; c'est pourquoi plutôt qu'un parcours muséographique détaillé nous proposons un canevas qui tient compte du calendrier de réalisation du nouveau Musée tel qu'annoncé au printemps 2018.

### L'IMPLANTATION RETENUE

- 2 Bâtiment Charles-Galland augmenté sur site

Ce scénario, qui concentre l'ensemble des services du Musée dans l'îlot urbain délimité par le boulevard Helvétique, le boulevard Jaques-Dalcroze, la promenade du Pin et la promenade de l'Observatoire, intègre le bâtiment de la Haute école d'art et de design (HEAD) et implique

de créer, par une excavation sous la butte de l'Observatoire, sous la cour du MAH, voire sous celle de la HEAD, une salle d'exposition temporaire d'un seul tenant. Des circulations devront être créées entre ces espaces de manière à encourager et fluidifier la circulation des visiteurs. Une couverture de la cour du MAH pourrait être envisagée pour permettre son utilisation en toutes saisons.<sup>4</sup>

Le rassemblement de toutes les activités du Musée – parcours historique, expositions de référence et temporaires, offres de médiation, activités scientifiques – dans le même périmètre permet de créer une formidable perméabilité des publics. Ainsi, une personne venue voir une exposition temporaire pourra en profiter pour revoir des œuvres des collections. De même, celle venue admirer la collection des Hodler ou des montres pourra saisir l'opportunité de visiter une salle thématique nouvelle. Cela implique de renoncer à l'affiliation du Musée Rath et de la Maison Tavel au MAH et de revoir leur affectation. Cette démarche, qui ramène l'histoire au cœur du « Grand Musée »,

apparaît indispensable pour marquer la centralité du MAH et affirmer son rôle dans la cité.

Dans l'intervalle entre la fermeture de Charles-Galland et l'ouverture du nouveau campus muséal, la Commission propose d'installer au Musée Rath ou à la Maison Tavel une « Maison du projet », conçue comme une interface entre les Genevois, les Genevoises et leur Musée, qui permettra à la fois de présenter le projet architectural, d'interagir avec la population et les publics, d'expérimenter de nouvelles approches muséographiques et de développer des propositions inédites de médiation culturelle, tout en présentant les chefs-d'œuvre de l'Institution. ➤

<sup>1</sup> Voir annexe, p. 64

<sup>2</sup> Les autres scénarios analysés figurent en annexe, p. 69

<sup>3</sup> Ces personnes, citées en page 2, sont signalées par un astérisque.

<sup>4</sup> Cette idée a été avalisée oralement par les représentants de Patrimoine suisse Genève à l'occasion de leur audition du 30.11.2016

Un positionnement  
exceptionnel dans  
un périmètre cohérent.



Du point de vue des axes majeurs du projet, le scénario présente les caractéristiques suivantes :

➤ **En regard de la situation urbanistique**

Un positionnement exceptionnel, dans un périmètre clairement défini et cohérent au cœur de la cité, à proximité de lieux emblématiques de l'histoire genevoise – Escalade et Réforme – et du futur site archéologique de Saint-Antoine. Cette situation concorde parfaitement avec le projet.

Certes, les contraintes du site, qui interdisent tout geste architectural d'envergure, supposent de renoncer à l'attrait que pourrait constituer un bâtiment neuf et potentiellement spectaculaire. Mais, eu égard aux avantages cités ci-dessus, cet inconvénient nous semble mineur.

➤ **En regard des grandes orientations muséales**

Charles-Galland libéré de toute contrainte extra muséographique permet de disposer des surfaces nécessaires pour penser la collection comme un tout et construire un discours transdisciplinaire qui renforce l'identité du MAH et l'affirme comme miroir de l'histoire genevoise et cœur battant de la cité.

La contiguïté des différents espaces permet de concentrer les collections, les services et les collaborateurs, et de créer pour le Musée une nouvelle dynamique, qui pourrait se résumer de la manière suivante : une collection, un site, une équipe.

Ce scénario permet également de rétablir une connexion physique entre le Musée et sa bibliothèque.

Enfin, par son histoire, le bâtiment Charles-Galland s'impose naturellement comme noyau du projet ; il a un rôle certain à jouer dans la trame narrative qui se développera dans ses murs.

➤ **En regard de la modernisation des infrastructures et de l'élargissement des publics**

Le bâtiment de la HEAD offre les espaces indispensables au développement des services ainsi qu'à l'accueil des publics et des partenaires scientifiques.

Il pourra accueillir :

- des espaces de médiation culturelle et de découverte, des ateliers, une salle de lecture,
- un centre scientifique intégrant des ateliers de conservation-restauration, des salles de consultation et d'étude, des salles de séminaire.

Dans la mesure où ce bâtiment s'inscrit dans le prolongement de celui du MAH, il est tout à fait envisageable de les relier par une passerelle<sup>5</sup>.

Cet agrandissement présente, en outre, l'intérêt d'intégrer de manière organique la cour de la HEAD.

Enfin, une accessibilité indépendante du parcours permanent constituerait également un avantage puisqu'elle permettrait des horaires élargis, avec une ouverture des espaces de médiation et de recherche les jours de fermeture du Musée.

L'extension en sous-sol – à un emplacement à préciser ultérieurement : sous la butte de l'Observatoire, sous la cour du MAH, voire sous celle de la HEAD – offre la possibilité de disposer d'un espace de grande dimension, d'un seul tenant, accessible aux heures de fermeture du Musée.

Outre l'attrait de la nouveauté, cette extension permettrait d'inscrire le MAH dans le réseau des grands musées suisses et européens pour la co-production et l'accueil d'expositions temporaires d'envergure internationale, dans un espace neuf, construit aux standards contemporains, qui comporte le moins de contraintes possibles.

Il pourrait aussi se prêter ponctuellement à la location ou à la mise à disposition de sponsors et mécènes, un avantage non négligeable en termes de recettes et de partenariats public-privé.

<sup>5</sup> Cette solution a été avalisée oralement par les représentants de Patrimoine suisse Genève à l'occasion de leur audition du 30.11.2016.

EN CONCLUSION

Ce scénario satisfait à l'ensemble des objectifs que doit se fixer un musée du XXI<sup>e</sup> siècle en termes de

- proposition muséographique et valorisation des collections,
- identité,
- modernité des infrastructures,
- accueil et politique des publics,
- perméabilité des publics,
- partenariats scientifiques,
- ouverture sur l'avenir.

Il présente aussi l'intérêt de répondre aux préoccupations des milieux du patrimoine, puisque les interventions qu'il suppose – passerelles, excavation, voire couverture de la cour – sont peu invasives, tout en augmentant les surfaces utiles du bâtiment de manière substantielle.



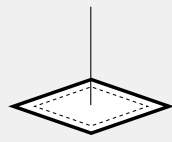
Une collection, un site, une équipe.

Déplacement du tableau monumental.  
Les Jeux olympiques de Jean-Pierre Saint-Ours

# 02/

## LE PARCOURS HISTORIQUE

2'000 M<sup>2</sup>  
SUR 1 NIVEAU



### Un itinéraire fulgurant.

lation d'informations qui deviendraient inintelligibles. Il s'agit de donner à voir et à comprendre en 1h00-1h30, de manière simple et non simpliste, ce qui constitue l'ADN de Genève et de sa région.

Le parcours doit impliquer celui ou celle qui l'emprunte, éveiller sa curiosité, répondre à ses questions. Il doit être le lieu d'une rencontre mémorable avec l'histoire, en s'appuyant sur la richesse des collections et leur diversité, présentée de manière décloisonnée.

Chacun des chapitres aura son espace propre, son atmosphère et son parfum, ses personnages, célèbres ou anonymes. Comment parler de l'ADN de Genève sans évoquer Calvin, Rousseau, Dunant, Dame Piaget et Dame Royaume, les collectionneurs et collectionneuses, les artistes et les artisans, les archéologues, les scientifiques, les voyageurs et voyageuses qui ont animé l'histoire de la ville ?

Enfin, les espaces immersifs viendront ponctuer ce récit, soit pour présenter des aspects particuliers de la cité, soit pour illustrer de manière colorée et ludique au moyen des technologies les plus innovantes des événements à grande portée symbolique tels que l'Escalade ou l'invention de la bande dessinée.

### 02.1 L'ESPRIT DU PARCOURS

Dans cette institution qui, sur le modèle des grands musées du XIX<sup>e</sup> siècle, fait cohabiter l'art et l'histoire, notre Commission a souhaité renforcer la portée de l'histoire en montrant pourquoi une petite localité aux confins de l'Empire romain est devenue une cité internationalement connue.

Pour ce faire, nous proposons un parcours chronologique en six chapitres, correspondant à six séquences historiques constitutives de l'identité et de l'Esprit de Genève, accompagnées de cinq espaces immersifs.

Afin de dynamiser la trame narrative du parcours et d'éviter les écueils du récit historique glorificateur, nous avons opté pour une chronologie inversée, invitant les publics à s'immerger dans l'histoire à partir du point de vue qui est le leur : celui de citoyennes et citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle remontant le fil du temps jusqu'aux origines.

Cet itinéraire, qui mène du World Wide Web aux os gravés des premiers occupants du Salève, est conçu pour être fulgurant. Il ne s'agit pas de tout dire ou de tout raconter au risque d'une accumu-

#### LES SIX CHAPITRES



#### CHAPITRE 1

Genève internationale,  
cité du monde



#### CHAPITRE 2

Le laboratoire  
de la modernité



#### CHAPITRE 3

Le combat  
pour les idées



#### CHAPITRE 4

La Réforme



#### CHAPITRE 5

Au carrefour  
du commerce



#### CHAPITRE 6

Avant *Genua*



### 02.2 LES SIX CHAPITRES

Les espaces du parcours sont enchaînés dans une chronologie inversée ; en revanche, au sein de ces espaces, comme dans le texte qui suit, nous optons pour une chronologie « traditionnelle ».

À noter également que les événements, faits et circonstances historiques évoqués ci-après sont tantôt largement inspirés, tantôt repris textuellement des travaux de l'historien Louis Binz<sup>6</sup>, professeur à l'Université de Genève, fin connaisseur de l'histoire genevoise,

auteur d'ouvrages remarquables de synthèse et de clarté, dont l'esprit a accompagné notre réflexion tout au long de la genèse de ce projet. ➤

<sup>6</sup> Louis Binz, Brève histoire de Genève, Chancellerie d'Etat de la République et Canton de Genève, 1981  
Louis Binz, Une histoire de Genève, essais sur la cité, Editions de la Baconnière, 2016

SIMPLE  
ACCESSIBLE  
INSPIRANT

# GENÈVE INTERNATIONALE, CITÉ DU MONDE

Même celles et ceux qui ignorent l'existence de la Suisse connaissent Genève.

La fondation de la Société des Nations, en 1919, est à l'origine du développement de la vocation internationale de la ville. Dès 1925 souffle l'Esprit de Genève, qui plaide pour un avenir de paix pour le monde.

La cité internationale, avec ses institutions, ses banques, ses entreprises, fascine et attire des gens du monde entier. Il faut venir à Genève défendre ses idées, débattre de santé, d'environnement, d'économie, s'engager pour les droits humains. Mais, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, Genève attire aussi parce qu'on y négocie des matières premières et des armes.

Pour autant, la ville a également son volet intime, ses bistrotts, ses cafés, ses sociétés.

À Genève, l'invention du WWW, le boson de Higgs, les neurosciences, l'horlogerie côtoient les parfums de Firmenich et Givaudan, le chocolat, la longeole et les cardons.

Mais chaque médaille a son revers : chômage, grèves et mouvements sociaux agitent la ville. En novembre 1932, le Conseil d'État demande l'armée pour éviter un affrontement. Une fusillade, 13 morts et soixante blessés, un gouvernement socialiste en échec ; il faut une entente nationale pour sauver Genève de la guerre civile avant la Seconde Guerre mondiale.

Depuis 1950, Genève connaît une prospérité économique inégalée, qui se manifeste par des travaux d'aménagements du territoire d'une grande ampleur ; les communes rurales se métamorphosent en villes. Plus que jamais Genève s'ouvre aux étrangers, constituant une mosaïque

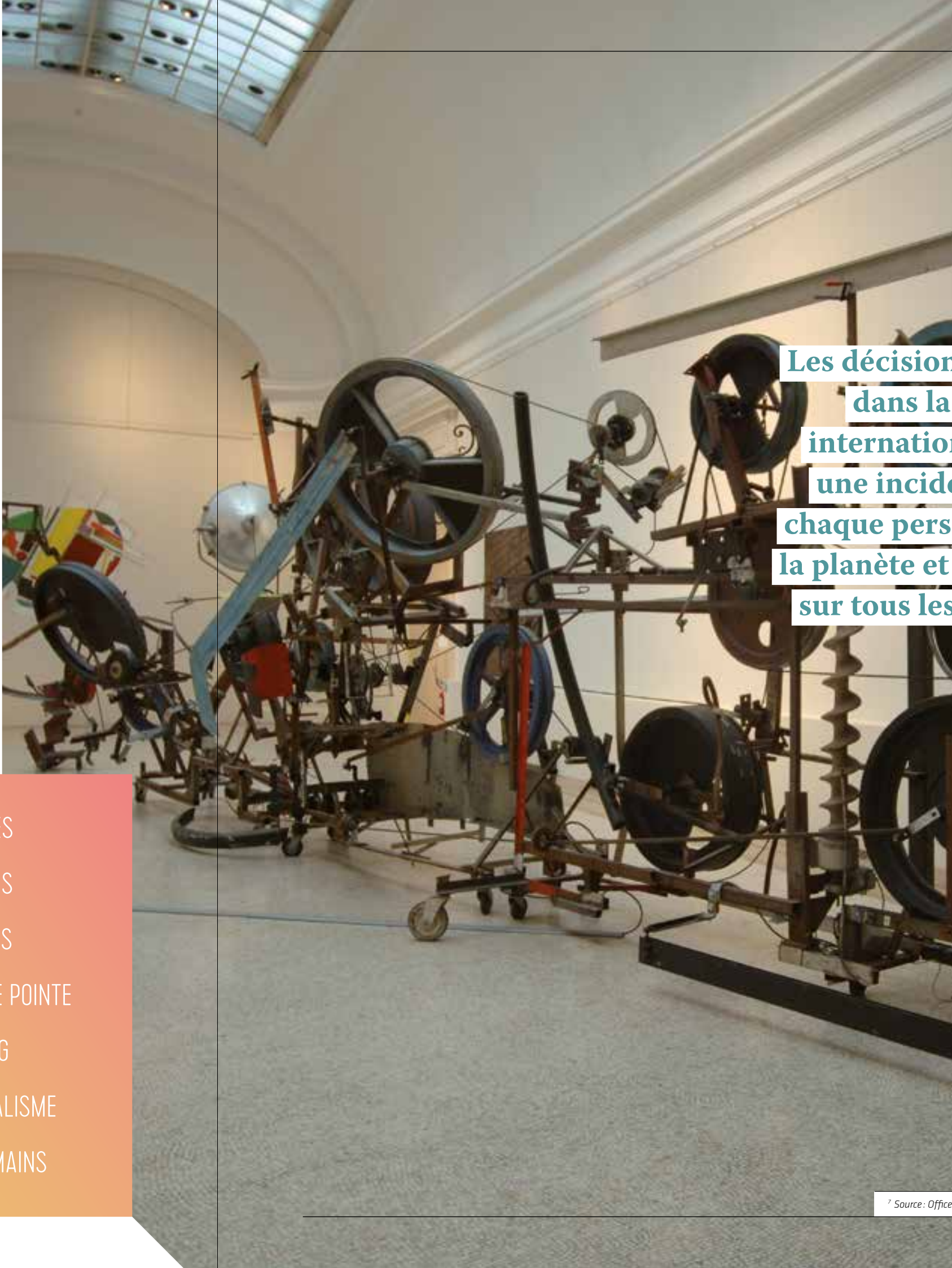
culturelle unique en Suisse à la mesure d'une grande capitale : 188 nationalités et 150 langues parlées dans le canton.

Texte librement inspiré des ouvrages de Louis Binz.

En synergie avec le Musée du CERN

MONTRES  
PARFUMS  
BANQUES  
RECHERCHE DE POINTE  
TRADING  
MULTILATÉRALISME  
DROITS HUMAINS

Les décisions prises dans la Genève internationale ont une incidence sur chaque personne de la planète et portent sur tous les sujets.<sup>7</sup>



Jean Tinguely  
Cercle et carré-Eclatés, 1981  
INV. 1983-0019

<sup>7</sup> Source : Office des Nations Unies, Genève

CHAPITRE 1 CHAPITRE 2 CHAPITRE 3 CHAPITRE 4 CHAPITRE 5 CHAPITRE 6

# LE LABORATOIRE DE LA MODERNITÉ

Le 19 mai 1815, Genève est admise dans la Confédération suisse. Les lendemains sont difficiles : crises de subsistance et dépression industrielle marquent les classes laborieuses.

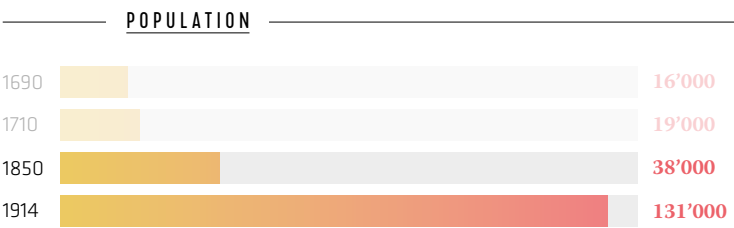
Le 3 mars 1841, le parti radical, emmené par James Fazy, construit la Genève moderne ; celle qui votera en 1847 sa nouvelle constitution, dont les principes sont encore en vigueur aujourd'hui.

Les fortifications sont démolies dès 1849, permettant à Genève de passer de 38'000 habitants vers 1850 à 131'000 en 1914. Au début du XX<sup>e</sup> siècle on y fabrique même des automobiles ; les Stella et les Pic-Pic (Piccard-Pictet) marquent la mémoire des Genevois.

Le 22 août 1864, fusillade à Chantepoulet : des radicaux tirent sur des « libéraux » conservateurs ; ils font trois morts. Le même jour est signée la Convention de Genève, qui va donner naissance au Comité international de la Croix-Rouge, fondé par Henri Dunant.

En 1872, Antoine Carteret institue une loi rendant l'école obligatoire.

L'Académie devient l'Université et les étudiantes y sont admises. Les sciences exactes sont alors à l'honneur avec Augustin Pyramus de Candolle, botaniste, Auguste de la Rive, physicien, Carl Vogt, zoologiste, et le linguiste Ferdinand de Saussure. Rodolphe Toepffer invente la bande dessinée.



Les voyages de découverte se multiplient, contribuant à la constitution des collections genevoises (Marguerite et Edouard Naville, Gustave Revilliod, Walther Fol,...).

1886, ouverture de l'usine des forces motrices de la Coulouvrenière.

1896, exposition nationale dirigée par Théodore Turretini.

Texte librement inspiré des ouvrages de Louis Binz.

En synergie avec le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Musée Ariana et les Conservatoire et Jardin botaniques.



Les voyages de découverte se multiplient, contribuant à la constitution des collections genevoises.

SCIENCE  
INDUSTRIE  
ÉDUCATION  
CROIX-ROUGE  
COLLECTIONS

Auteur inconnu  
Ramsès II  
INV. 008934

CHAPITRE 1 CHAPITRE 2 CHAPITRE 3 CHAPITRE 4 CHAPITRE 5 CHAPITRE 6

# LE COMBAT POUR LES IDÉES

La révolution intellectuelle du siècle dit « des Lumières » est bien attestée à Genève, avec le rôle déterminant de l'Académie dans le développement des connaissances scientifiques.

Le progrès des idées s'accompagne d'un important développement urbain : entre 1709 et 1715, on bâtit l'Hôpital, le Palais de justice, le temple de la Fusterie. Les demeures bourgeoises se multiplient tandis que la ville se dote d'un nouveau système de fortifications. Le perfectionnement de la voirie, la distribution de l'eau du Rhône et l'éclairage des rues participent de cette évolution.

Genève doit cette croissance à l'immigration, composée pour moitié de Français, relayés dès 1730 par des Suisses protestants, principalement Vaudois.

L'économie est dominée par l'horlogerie et les métiers annexes, regroupés sous le terme générique de « Fabrique » : un réseau de petits ateliers qui œuvrent pour l'exportation. L'industrie des indiennes, en revanche, produit dans de grandes manufactures. Des têtes de pont à Paris, Londres, Amsterdam et Gênes favorisent les transactions internationales.

Mais le XVIII<sup>e</sup> est aussi un siècle de crises politiques. Le réveil des citoyens est dirigé par un principe d'égalité et de liberté qui vise à conférer des droits fondamentaux à chacun, suivant le développement de la philosophie politique, dont le représentant le plus fameux est Jean-Jacques Rousseau, né à Genève en 1712.

Après le mythe de la Rome protestante, la ville se voit attribuer celui de la raison. Formulé en 1757 dans l'article « Genève » de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, le texte est fortement inspiré par Voltaire, établi aux Délices en 1755.

Et pourtant, en 1762, le Petit Conseil condamne *L'Emile* et *Le Contrat social* à être lacérés et brûlés sur la place publique.

En décembre 1792, proclamation de la Révolution genevoise. En 1798, Genève est rattachée à la France avec des conditions favorables, mais la Fabrique est touchée.

Texte librement inspiré des ouvrages de Louis Binz.

En synergie avec la Bibliothèque de Genève

BOUILLONNEMENT  
INTELLECTUEL

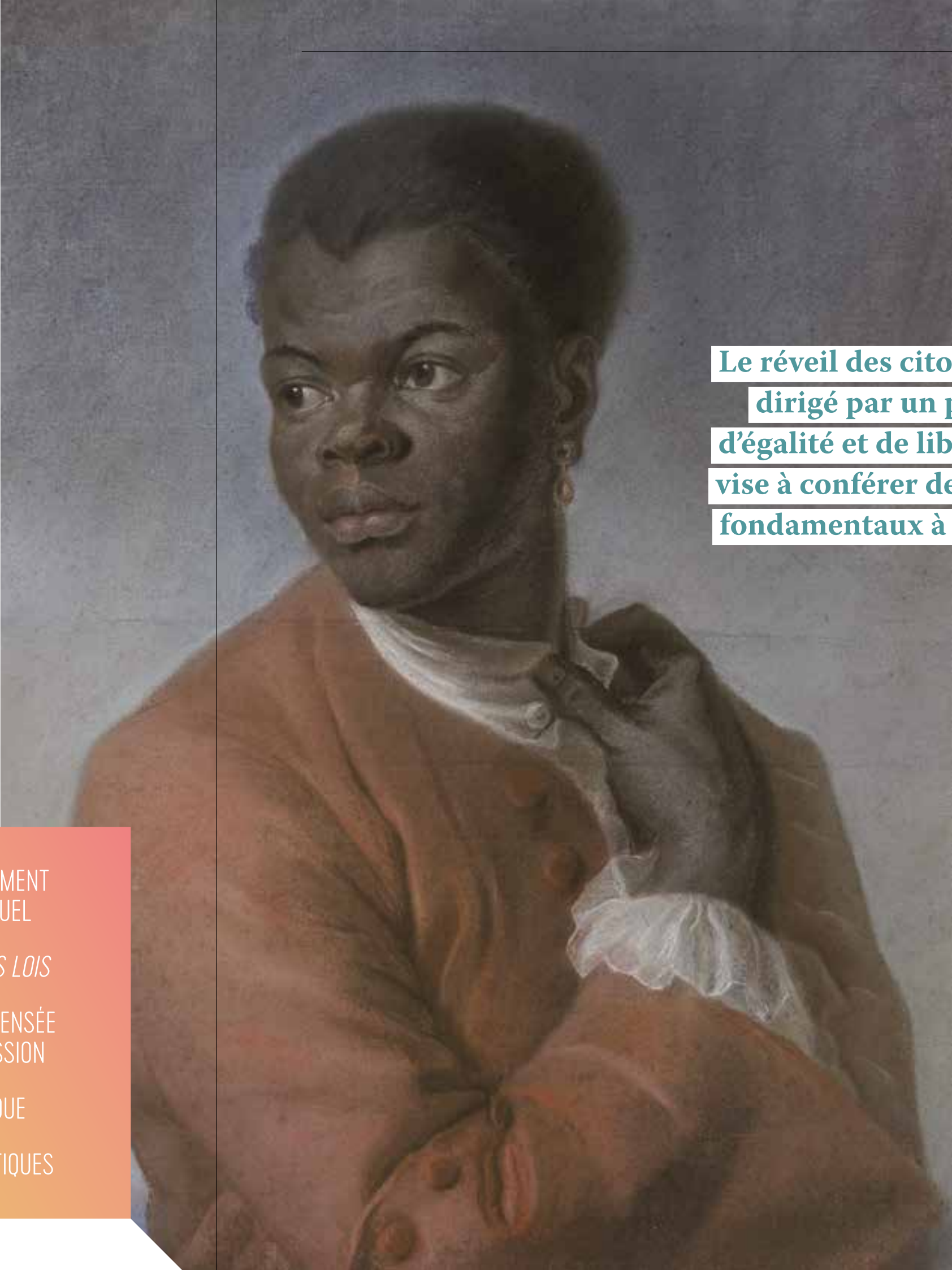
L'ESPRIT DES LOIS

LIBERTÉ DE PENSÉE  
ET D'EXPRESSION

LA FABRIQUE

CRISES POLITIQUES

Le réveil des citoyens est  
dirigé par un principe  
d'égalité et de liberté qui  
vise à conférer des droits  
fondamentaux à chacun.



Maurice Quentin de la Tour  
Jeune Noir rattachant le  
bouton de sa chemise, 1741  
Legs Edouard Sarrazin  
INV. 1917-0028

# LA RÉFORME

Les événements du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle font de cette période une phase capitale de l'histoire de Genève. Son avenir s'y joua : notre ville échappa à la Savoie, elle s'organisa en république indépendante de tout seigneur, elle adopta la Réforme en 1536.

En juillet 1536, fait étape à Genève un Picard de 27 ans, Jean Calvin, auteur déjà célèbre de *l'Institution chrétienne*, une des grandes œuvres théologiques du christianisme. (...) Calvin fera la gloire de Genève en l'élevant au rang de Rome protestante. Son action fut immense et s'étendit à tous les domaines : religion, culture, politique, économie.

La religion règle les valeurs et les comportements. Le réveil économique même dépend d'elle indirectement. Quant à la culture, elle reçoit un élan très vif. Les deux fondements du renouveau culturel, le Collège et l'Académie, sont érigés par Calvin en 1559. (...) La Réforme propage aussi l'instruction élémentaire ; le taux d'alphabétisation des Genevois et des Genevoises sera toujours plus élevé que chez leurs voisins catholiques. (...)

Si le refuge du XVI<sup>e</sup> siècle eut des conséquences modestes en quantité, en qualité son influence fut primordiale. Ces nouveaux venus (...) font partie d'une élite intellectuelle et morale, qu'ils soient savants de profession, homme d'affaires ou travailleurs manuels. Outre son développement culturel, Genève leur

dut sa renaissance économique. (...) Ces gens apportent de l'argent, de l'expérience, des relations avec les milieux d'affaires étrangers. Grâce à eux naît pour la première fois à Genève une industrie travaillant pour l'exportation. (...)

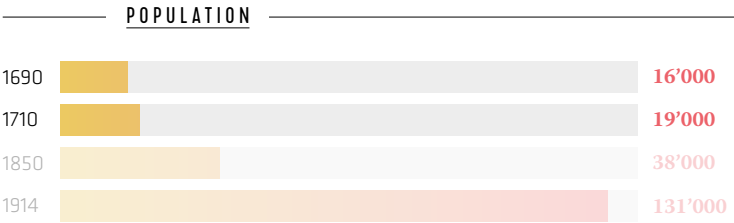
Au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la classe industrielle et commerçante genevoise fait bonne figure parmi les bourgeoisies d'affaires européennes. Dans ses coffres, les capitaux s'accroissent. La vie des travailleurs est rude. Les horaires varient entre 12 et 14 heures par jour, six jours par semaine sans autre interruption que le dimanche ; dans la Genève calviniste, toutes les fêtes religieuses, y compris Noël, ont été abolies. De ce fait, la productivité est plus grande que dans les villes catholiques avec leurs nombreux jours de fête obligatoirement chômés. (...)

C'est alors que passent au-devant de la scène l'horlogerie et les métiers d'art qui lui sont associés : l'orfèvrerie, la bijouterie, la gravure, l'émail. En 1690, il y a déjà une centaine de patrons horlogers, qui commencent à donner à Genève sa renommée de ville de la montre. (...)

La Révocation de l'Edit de Nantes (en 1665) met le protestantisme hors-la-loi et contraint à l'exil ceux qui ne veulent pas abjurer. Des milliers de réfugiés arrivent à Genève.

Texte extrait des ouvrages de Louis Binz.

En synergie avec le Musée international de la Réforme



Calvin fera la gloire de Genève en l'élevant au rang de Rome protestante.



Auteur inconnu  
Copernic à Frombork  
(Frauenbourg), vers 1540  
INV. AD 0340

CHAPITRE 1 CHAPITRE 2 CHAPITRE 3 CHAPITRE 4 CHAPITRE 5 CHAPITRE 6

# AU CARREFOUR DU COMMERCE

Les découvertes archéologiques prouvent la prospérité de Genève durant la longue paix qui règne dans l'Empire romain jusqu'à la fin du troisième siècle après Jésus-Christ. (...) À partir du troisième siècle après J.-C., l'énorme Empire romain se porte mal. (...) Conséquence capitale, les villes de la Gaule s'entourent de murailles qui les enferment dans une enceinte réduite, plus facile à défendre et suffisante pour abriter une population en diminution.

La ville a abandonné les quartiers extérieurs et s'est repliée sur la haute ville. (...) Pendant sept siècles, cette superficie restreinte lui suffira. (...)

Après des siècles de déclin<sup>9</sup>, Genève recommence à grandir. Dans toute l'Europe, les villes sortent de leur sommeil aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. (...) L'élan parti des campagnes gagne les villes. Pour répondre à la demande, elles multiplient les activités industrielles et commerciales. Elles puisent la main-d'œuvre nécessaire dans les campagnes. L'émigration rurale vers les villes commence. (...)

Le XIII<sup>e</sup> siècle est marqué par trois facteurs nouveaux qui auront une influence durable sur notre histoire : l'essor des foires, l'ingérence savoyarde, les débuts de la commune.

À côté des marchés qui servaient aux échanges locaux, des foires se tenaient quelques jours par an. (...) Assez brusquement, semble-t-il, ces foires se mettent à recevoir des marchands et des hommes d'affaires venus de loin, en particulier d'Italie ; les Italiens sont les meilleurs négociants du temps. Les foires font connaître le nom de Genève en Europe. Avant d'être, au XVI<sup>e</sup> siècle, une capitale religieuse, Genève eut, pour la première fois, une renommée

internationale grâce à son rôle dans l'économie. (...) Tous les indices prouvent la montée ininterrompue des foires du XIV<sup>e</sup> et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Elles sont à leur apogée au milieu de ce siècle. Genève est alors un des principaux lieux d'échanges de marchandises en Europe. Il faut remarquer que, dans ce négoce international, la part des produits genevois est dérisoire. Il n'existe pas encore d'industrie d'exportation ; les artisans du XV<sup>e</sup> siècle travaillent presque exclusivement pour des clients locaux. À côté du commerce s'exerce une activité financière intense ; déjà, Genève prend rang parmi les grandes cités bancaires. Les plus grands banquiers du temps, les Médicis de Florence, y ouvrent une succursale en 1424.

<sup>9</sup> Avec l'incorporation de Genève à la royauté franque débutent des siècles de silence qui privent de renseignements l'historien local.

Texte extrait des ouvrages de Louis Binz.

En synergie avec le site archéologique de Saint-Antoine et le site de Saint-Pierre

NÉGOCE  
FOIRES  
BANQUE  
INDÉPENDANCE

Genève eut pour la première fois une renommée internationale au XIII<sup>e</sup> siècle grâce à son rôle dans l'économie.



Konrad Witz  
La Pêche miraculeuse, 1444  
INV. 1843-0011

CHAPITRE 1 CHAPITRE 2 CHAPITRE 3 CHAPITRE 4 CHAPITRE 5 CHAPITRE 6

# AVANT *GENUA*

12'000 ou 10'000 ans avant Jésus-Christ, des hommes vécurent près de Veyrier, sous des roches éboulées du Salève. Leurs ossements, les objets de pierre qu'ils utilisaient sont les traces humaines les plus anciennes découvertes dans la région de Genève. (...)

Il faut attendre plusieurs milliers d'années pour rencontrer à nouveau des indices d'occupation humaine, ceux laissés à partir de 4'000 à 3'500 av. J.-C. sur les rives du Léman par des peuplades à qui l'on a donné le nom traditionnel de Lacustres. (...)

Dès 1'000 av. J.-C. au moins, Genève a profité de l'atout qu'offre sa position géographique. Des échanges économiques à longue distance existent déjà. La vallée du Rhône est une des grandes routes parcourue par les marchandises et les hommes, et Genève est placée à un point important de cet axe, qui unit le nord de l'Europe à la Méditerranée. Dans le sens Est-Ouest, des cols franchissent les Alpes en direction de l'Italie, en particulier le Grand et le Petit Saint-Bernard, avec des itinéraires conduisant à Genève.

Le site jouit d'un second avantage, son emplacement au bord d'un lac et d'un fleuve. (...) Le port de Genève, actif jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a eu des débuts timides dès ces temps reculés.

Enfin, sur le Rhône, la présence de l'île facilite le passage d'une rive à l'autre, d'abord à travers un cours d'eau plus large et moins profond qu'actuellement, puis par un pont, bâti au premier siècle avant J.-C., légèrement en aval de notre pont de l'île.

Ces éléments favorables sont à garder en mémoire, car ils ont eu une valeur permanente à travers toute notre histoire.

(...) 121 av. J.-C., date capitale puisque c'est celle de la conquête par les Romains de la partie sud-est de la Gaule, peuplée par une tribu celte, les Allobroges. Les Allobroges tombés sous la domination romaine, Genève devient un poste frontière. De l'autre côté du Rhône commence le territoire des Celtes encore insoumis, les Helvètes.

Dans *[La Guerre des Gaules]* rédigé en 52 qui décrit sa campagne de France, Jules César raconte qu'il fit couper le pont de Genève pour retenir les Helvètes. C'est sous sa plume qu'apparaîtra pour la première fois par écrit le nom de Genève, *Genua* en latin. Ce nom serait d'origine gauloise et signifierait « l'embouchure ».

Texte extrait des ouvrages de Louis Binz.

En synergie avec le site archéologique de Saint-Antoine et le site de Saint-Pierre

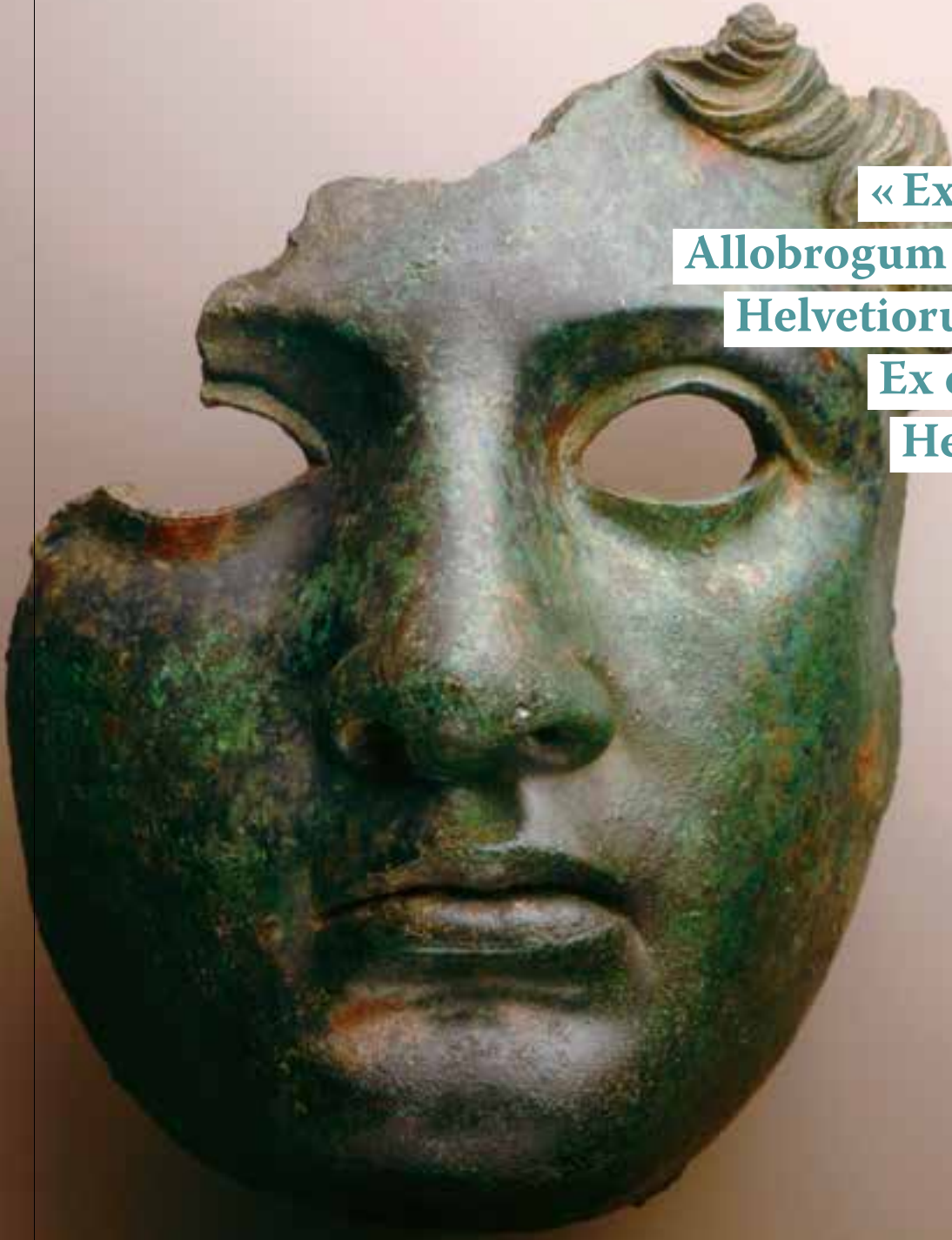
POSITION  
GÉOGRAPHIQUE

PREMIERS  
PEUPEMENTS

PASSAGE

POSTE FRONTIÈRE

PONT SUR LE RHÔNE

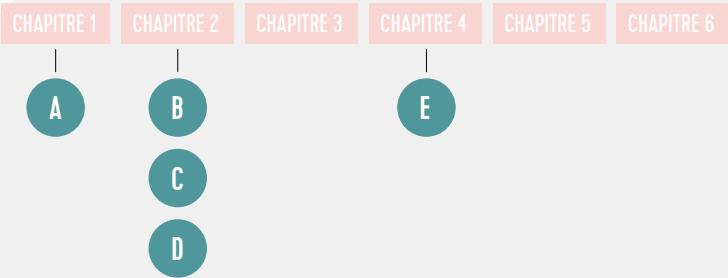


« Extremum oppidum  
Allobrogum est proximumque  
Helvetiorum finibus Genua.  
Ex eo oppido pons ad  
Helvetios pertinet. »

Auteur inconnu  
Jeune homme idéalisé,  
Haut-Empire; 1<sup>ère</sup> moitié 1<sup>er</sup> s.;  
INV. C 2104

## 02.3 LES ESPACES IMMERSIFS

Conçus comme des coups de projecteurs sur des aspects particuliers de la ville et des événements hauts en couleur de son histoire, les cinq espaces immersifs du parcours feront appel aux technologies les plus innovantes, notamment dans le domaine de la réalité augmentée, pour proposer aux publics des expériences inédites et ludiques.



### A Le boson de Higgs



Mis en fonction en 2008, le Grand collisionneur de hadrons (LHC) du CERN est, avec ses 27 km de circonférence, le plus grand et le plus puissant accélérateur de particules du monde, capable d'accélérer des protons ou des ions à une vitesse proche de celle de la lumière.

C'est lui qui a permis au CERN de confirmer l'existence du boson de Higgs, considéré par les physiciens comme la clef de voûte de la structure fondamentale de la matière.

Projeté à l'intérieur du LHC, le visiteur expérimentera l'infiniment petit dans l'infiniment grand.

### B Le relief Magnin



Cette gigantesque maquette de 38,5 m<sup>2</sup>, assemblée par l'architecte genevois Auguste Magnin, offre un saisissant panorama de la ville telle qu'elle se présentait à la veille de la démolition de ses fortifications, en 1850.

Dévoilé au public pour la première fois dans le cadre de l'exposition nationale de Genève en 1896, le relief Magnin n'a cessé de fasciner depuis. Parce qu'il constitue un objet patrimonial hors du commun mais aussi et surtout pour les précieuses informations qu'il recèle.

Enrichi de dispositifs numériques, il permettra au visiteur de déambuler dans la Genève d'hier, d'aujourd'hui et pourquoi pas de demain.

### C La bande dessinée



Les personnages de Rodolphe Toepffer, considéré aujourd'hui comme « l'inventeur » de la bande dessinée, connurent un tel succès qu'ils voyagèrent jusqu'aux Etats-Unis, future patrie des comics. A Genève, ils ont fait école et la bande dessinée est désormais inscrite au patrimoine immatériel de la ville.

Comme un personnage de Toepffer, le visiteur sera invité à voyager en zigzag.

### D Le château de Zizers



Les salles historiques (period rooms) sont des composantes importantes de nombreux musées d'histoire. Leur apparition fait suite à l'intérêt que suscitent, au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, les questions liées à l'histoire de la culture et des arts appliqués. C'est ainsi que des salles historiques quittent leur site originel pour être transférées dans les musées et que Genève, à l'ouverture du MAH en 1910, accueille les intérieurs du château de Zizers (Grisons), signant ainsi son ouverture sur la Suisse et s'inscrivant dans une forme de tradition nationale, dans la suite de l'exposition nationale de 1896.

Le visiteur se trouvera immergé dans la vie de château.

D'autres period rooms, le salon de Cartigny et la salle du Conseil d'Etat, se prêteront également à des immersions de ce type.

Les espaces immersifs feront appel aux technologies les plus récentes pour proposer des expériences inédites et ludiques.

### E L'Escalade



L'Escalade du 11 décembre 1602, attaque nocturne par laquelle le duc Charles-Emmanuel de Savoie espérait enfin s'emparer de Genève. Son entreprise échoua et cette victoire des Genevois est restée le souvenir le plus vivant de leur histoire. C'était une victoire nationale, c'était aussi une victoire de la liberté républicaine contre l'assujettissement monarchique. Victoire d'hommes, certes ; pourtant seules deux combattantes ont transmis leur nom à la mémoire populaire, Dame Royaume et Dame Piaget.

Une reconstitution 3D de la bataille mettra le visiteur au cœur de la défense de la liberté républicaine.

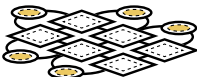
### Besoins architecturaux du parcours historique



Parcours déployé sur un niveau unique



6 salles principales autonomes mais reliées entre elles



5 espaces secondaires contigus aux salles principales



1 accès technique pour l'ensemble du parcours

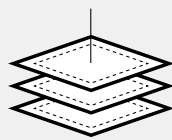


Éclairage naturel pas indispensable

# 03/

## LES SALLES DE COLLECTIONS

4'000 M<sup>2</sup>  
SUR 3 NIVEAUX



**Les collections du Musée sont riches de plus de 650'000 objets qui recouvrent actuellement les grands domaines suivants : archéologie, arts appliqués, arts graphiques, beaux-arts, horlogerie.**

Cependant, les publics contemporains ne se satisfont plus d'alignements d'objets regroupés par typologie selon les structures administratives. Désormais, les expositions de référence doivent non seulement être sources de connaissances et d'informations, mais, comme les expositions temporaires, elles doivent proposer des éclairages particuliers, raconter des histoires, émerveiller.

L'approche pourra être tantôt géographique (galerie de la Méditerranée, archéologie régionale, ...), tantôt monographique (Hodler, Vallotton, Liotard,...), tantôt encore liée à un savoir-faire ou un médium particulier (l'horlogerie, les arts graphiques). Ces salles devront aussi

être un lieu pour présenter les passions des donateurs et des donatrices, des collectionneurs et collectionneuses.

Considérant le caractère du mandat qui nous a été confié, nous pensons qu'il ne nous appartient pas de définir plus précisément, dans ce rapport, quelles œuvres et quels objets les salles de collections devront contenir à l'inauguration du nouveau Musée. Nous préconisons toutefois l'expérimentation et l'ouverture à de nouvelles formes muséographiques.

La valeur référentielle de ces ensembles, la présentation documentée et rigoureuse de leurs spécificités et du contexte

dans lequel ils ont vu le jour n'entrent pas en contradiction avec un système narratif qui les fasse résonner dans le monde contemporain.

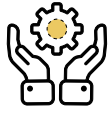
En bref, si l'intégrité des grands ensembles de référence du MAH doit être préservée, elle doit être abordée de manière transversale afin d'éviter de donner une image pétrifiée de l'Institution.

Pour assurer son dynamisme, mais aussi pour permettre à toutes les collections du Musée de sortir ponctuellement des réserves, nous privilégions un tournus réparti sur 5 à 7 ans.

### Besoins architecturaux des salles de collections



4'000 m<sup>2</sup>  
modulables à souhait



3 niveaux,  
accès technique direct  
à chacune des salles



Lumière naturelle et  
éclairage zénithal souhaités  
dans certaines salles



Vue partielle des dépôts Beaux-Arts

**Toutes les collections  
sortent ponctuellement  
de leurs réserves.**

## 650'000 objets

### Beaux-arts

- › 6'200 peintures
- › 1'400 sculptures
- › 27'000 dessins et pastels
- › 350'000 estampes

### Histoire et archéologie

- › 26'000 objets de l'Antiquité classique,
- › 5'500 objets d'Égypte et de Nubie,
- › 2'000 objets du Proche-Orient
- › 47'000 objets liés à la Préhistoire
- › 100'000 monnaies et médailles
- › env. 12'500 documents archivistiques

### Arts appliqués

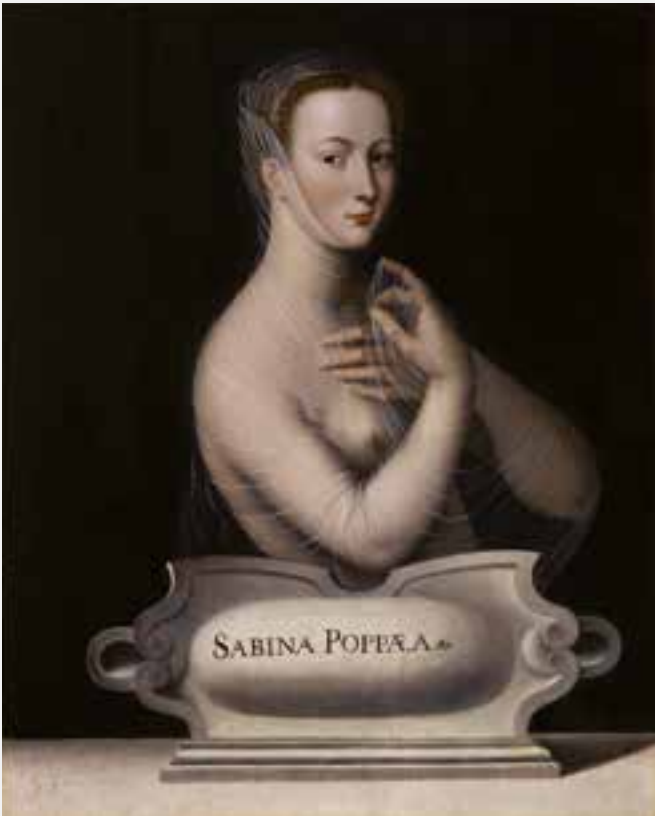
- › 23'000 objets domestiques, utilitaires ou décoratifs
- › 800 instruments de musique

### Horlogerie

- › 20'000 pièces d'horlogerie, bijouterie, émaillerie et miniatures
- › 150 boîtes à musique

### Bibliothèque d'art et d'archéologie

- › 50'000 ouvrages précieux



**Auteur inconnu**  
*Sabina Poppaea*, entre 1550 et 1560  
INV. 1841-0001



**Jean Dunand**  
*Paravent*, 1926  
INV. AA 2014-0032



**Auteur inconnu**  
*Plat dit de l'aurige et des chasseurs*,  
fin III<sup>e</sup> s. – début IV<sup>e</sup> s.  
INV. A 2007-0001



**Armand Pochelon**  
Vers 1900  
INV. BJ 0166



**Auteur inconnu**  
*Portrait de souverain oriental*, chyro-classique I  
INV. 019701



**Auteur inconnu**  
*Personnage debout sur un pieu (aristocrate allobroge)*,  
entre -100 et -50  
INV. 004261



**Jean-François-Victor Dupont**  
Vers 1820  
INV. H 2003-0138



**Auteur inconnu**  
*Couvercle du cercueil de Ched-Khonsou*, XXI<sup>e</sup> dyn.  
INV. 007363 BIS



**Jean Henri Demole et  
Alexandre-Louis Ruchonnet**  
*Vase aux bouquetins*, vers 1910  
INV. AD 7962



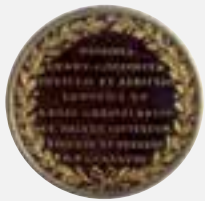
**Henri Matisse**  
*Costume de scène pour le ballet «Le Rossignol»*, 1920  
INV. AD 5128



**Félix Edouard Vallotton**  
*Le Retour de la mer*, 1924  
INV. 1929-0002



Fabrique de Canton ou Pékin  
Pendule à l'éléphant, entre 1810 et 1820  
INV. AD 0431



Jean Dasser  
Médiation de Genève, 1738  
INV. CDN 052272



Ferdinand Hodler  
La Jungfrau dans le brouillard, 1908  
INV. 1939-0034



Pierre-François Gautrin  
Entre 1796 et 1797  
INV. AD 2561



Susse Frères  
Buste d'Annette, 1964  
Dépôt de la Fondation Gottfried Keller, Berne  
INV. 1966-0012



Abraham Collomby  
«Mélèagre et Atalante» ou  
«Le Sanglier de Calydon», vers 1745  
INV. M 0980



John M. Armleder  
Supernova, planche 20, 2003  
INV. E 2006-0672-020



Michel Colichon  
Basse de viole, 1693  
INV. IM 0018



Jeanne-Henriette Rath  
Autoportrait, entre 1805 et 1810  
INV. AD 2036



François-Paul Journe  
Tourbillon Souverain, 2004  
INV. H 2006-0048



André Millenet  
1712 – 1713  
INV. 001429



Félix Edouard Vallotton  
Les Intimités, planche 5: L'Argent, 1897 – 1898  
INV. E 79-0535



Auteur inconnu  
Femme allongée sur le couvercle d'un sarcophage, III<sup>e</sup> s. av. JC  
INV. 018280



**Jan Anthonisz van Ravesteyn**  
*Pieter van Veen, son fils Cornelis et son clerc Hendrick Borsman*, vers 1620  
Legs Guillaume Favre, 1942  
INV. 1942-0022



**Gilbert Albert**  
1988  
INV. H 2016-0269



**Peintre de Princeton**  
*La naissance d'Athéna*,  
entre -550 et -540  
INV. MF 0154



**Esquivillon Frères & Dechoudens**  
Vers 1800  
INV. H 2001-0028



**Sonia Morel**  
2008  
INV. H 2010-0012



**Jean-Etienne Liotard**  
*Autoportrait, dit «à la longue barbe»*, 1751 – 1752  
INV. 1843-0005



**Auteur inconnu**  
*Calice en argent à haut pied*, VIII<sup>e</sup> s. – IX<sup>e</sup> s.  
INV. AA 2004-0257



**Giambattista Tiepolo**  
*Il filosofo solitario*, avant 1757  
INV. E 90-0144



**Abraham-Louis Breguet et Pierre-Philippe Thomire**  
*Pendule Pyramidale: Le Génie et l'Expérience*, 1819  
INV. 019176

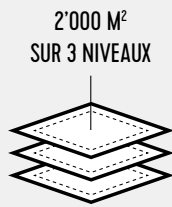


**Auteur inconnu**  
*Rhyton phrygien*, IV<sup>e</sup> s. av. J.C  
INV. 021134

# 04/

## LES SALLES THÉMATIQUES

Une approche décloisonnée des collections.



Les présentations proposées dans ces salles doivent incarner l'esprit de décloisonnement qui a présidé aux réflexions de la Commission et à ses échanges avec les membres du comité scientifique du MAH dans le cadre d'un groupe de travail ad hoc.

Elles doivent mettre à profit ce qui fait du musée un lieu et un outil culturel unique : la possibilité de convoquer des moyens très divers – objets, œuvres, ambiances spatiales, lumineuses, olfactives, technologies variées – pour construire un discours ou rendre compte d'une histoire.

À titre d'exemple, la Commission et le groupe de travail ont retenu trois thèmes, sur la base desquels les conservateurs et conservatrices, associés à la responsable de la médiation culturelle, ont esquissé trois propositions que nous reproduisons ci-après.

Les deux premières reposent sur des thèmes en lien avec la géographie – voire l'écologie – d'une part, la virtuosité et le savoir-faire d'autre part ; la troisième aborde les rapports paradoxaux qu'entretiennent, à Genève, le luxe et l'austérité.

Ces salles pourront également donner la parole aux collectionneurs et collectionneuses, sociétés d'amis, fondations, associations, etc. Notre Commission est convaincue que le Musée doit mieux donner à voir et à comprendre l'intimité du lien entre les collections et les personnalités qui les ont constituées.

Les présentations thématiques devraient changer tous les 1 à 3 ans pour créer un dialogue permanent et sans cesse renouvelé entre les collections.

### Besoins architecturaux des salles thématiques



2'000 m²  
modulables à souhait



Accès technique direct  
à chacune des salles



Lumière naturelle et  
éclairage zénithal souhaités  
dans certaines salles

### EXEMPLES DE THÉMATIQUES

#### 1 Lac et montagnes



#### 2 Minuscule



#### 3 Luxe et austérité, un paradoxe genevois



# 1 LAC ET MONTAGNES

2 Minuscule

3 Luxe et austérité, un paradoxe genevois

Les collections du MAH permettent de mettre en lumière comment le Léman et les montagnes environnantes, entre menaces et bienfaits, contraintes et avantages, crainte et fascination, ont construit l'identité genevoise jusqu'à aujourd'hui. Entre évolution des usages et du regard, lac et montagnes deviennent au fil du temps un trait d'union entre Genève et la Suisse.

Aujourd'hui, dans le contexte de l'importance grandissante accordée à la (re) découverte du paysage et à sa valorisation, il s'agit de donner à voir l'identité de Genève à travers le thème de son environnement naturel. Enrichir le regard du visiteur au-delà de l'imagerie de carte postale. Offrir des clefs de lecture sur l'environnement local tout en favorisant la contemplation et une expérience de visite basée sur l'émotion esthétique.



**Alexandre Calame**  
*Orage à la Handeck, 1839*  
INV. 1839-0001

## 1.1 De la crainte à la fascination et de la fascination à la promotion : lac et montagnes tels qu'on les voit

La situation géographique de Genève, par la présence du lac, du Rhône et des chaînes de montagnes avoisinantes, favorise l'implantation humaine. Cependant, lors de conditions climatiques extrêmes, ce cadre de vie peut devenir hostile.

Dans la continuité de Rousseau, la vision romantique contribue à changer le regard sur la montagne qui, de source de crainte, devient objet de fascination. Dans ce contexte, les Alpes deviennent l'archétype du paysage suisse, et Genève une porte d'accès aux Alpes. Lac et montagnes deviennent des piliers de l'identité suisse sur lesquels Genève appuie son intégration à la Confédération.



**Ferdinand Hodler**  
*Le Lac Léman et le Mont-Blanc, l'après-midi (février), 1918*  
INV. 1939-0059



**Louise Bourgeois**  
*Lacs de Montagnes, 1997*  
INV. E 99-0287



**Auteur inconnu**  
*Broche, 1841*  
INV. BJ 0478



**Pierre-Louis De la Rive**  
*Le Mont-Blanc vu de Sallanches au coucher du soleil, 1802*  
INV. 1969-0022

## 1.2 Ressources et source d'activités commerciales : lac et montagnes tels qu'on les vit (et les vend!)

L'habitant de Genève a su tirer parti de la position du lieu, entre lac et montagnes, pour sa protection, sa subsistance puis pour son développement économique.



D'après Antonio Canova  
*Vénus «italica»*, 2<sup>e</sup> moitié XIX<sup>e</sup> s.  
INV. 1887-0031



Auteur inconnu  
*Maillot de bain*, vers 1930  
INV. AD 9861



Auteur inconnu  
*Pirogue monoxyle*, 1105 av. JC  
INV. 004260



Jean-Marc Henry  
*Portrait d'Horace-Bénédict de Saussure*, 1877  
INV. E 0231



Pablo Picasso  
*Baigneurs à la Garoupe*, 1957  
INV. 1984-0027



Alexandre Blanchet  
*La Plage*, 1910  
INV. 1912-0056

## EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Délectation par la présence d'œuvres « fortes ». Le visiteur est invité à faire des rapprochements, à trouver des associations et des analogies... Il est un « visiteur-complice » qui visite (et voyage) en « zigzag », en référence à R. Toepffer.

## INTENTION MUSÉOGRAPHIQUE

- Ressentir la monumentalité de la montagne
- Décor construit autour d'une voile latine du Léman.
- Jeu sur le contraste entre le sublime des paysages peints et des objets usuels de petite dimension, modestes.



Pierre-Auguste Renoir  
*La Baigneuse*, 2<sup>e</sup> moitié XIX<sup>e</sup> s. – 1<sup>er</sup> quart XX<sup>e</sup> s.  
INV. 1923-0034



Moulinié & Legrandroy  
*Montre de poche avec miniature sur émail*, deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> s.  
INV. H 2005-0122



Auteur inconnu  
*Rôpe à tabac*, XVIII<sup>e</sup> s. – XIX<sup>e</sup> s.  
INV. N 0912



Edouard Elzingre  
*Geneva and Mont-Blanc. Golf links*, 1922  
INV. E 74-0436



Georg Baselitz  
*Frau am Strand*, 1981  
INV. E 2001-0409



Auteur inconnu  
Vers 1850  
INV. H 2007-0023



Berthe Schmidt-Allard  
*Cadran de pendulette «Poissons»*, XX<sup>e</sup> s.  
INV. H 99-0150

1 Lac et montagnes

## 2 MINUSCULE

3 Luxe et austérité, un paradoxe genevois

À Genève existe un savoir-faire de la miniaturisation notamment à travers les activités d'horlogerie, de bijouterie et de peinture sur émail, d'où la forte présence d'objets « minuscules », chefs-d'œuvre d'habileté manuelle, dans les collections du MAH.

Un prétexte pour une exposition d'objets précieux et de curiosités de toutes provenances, rarement montrés parce que difficiles à exposer du fait de leur petite taille.

Provoquer l'émerveillement du visiteur face à la prouesse technique et piquer sa curiosité par la richesse des détails de ces productions curieuses, qui ont pour principal – voire unique – mérite, la difficulté vaincue.

Rendre sensible l'observateur à la part infinie de mystère dégagée par ces objets, dont la loupe seule permet d'admirer l'exactitude et le fini.



**Auteur inconnu**  
Archet de violon-pochette, XVIII<sup>e</sup> s.  
INV. IM 0246



**Auteur inconnu**  
Pochette, XVIII<sup>e</sup> s.  
INV. 009346

NB. Ce type de présentation est aussi une occasion d'explicitier les notions de « miniaturisation », de « minuscule » et de « miniature », à travers les valeurs (complexité, dextérité, prouesse, défi technique, didactique et démonstration, intimité, souvenir...) qui leur sont attachées. La figure du collectionneur /se de ce genre d'objets émerge également.

## 2.1 Minuscule et savoir-faire

L'art du minuscule permet de mettre en valeur des savoir-faire techniques et des objets qui sont le résultat de véritables prouesses.

En même temps, l'échelle réduite de ces objets autorise l'usage de matières précieuses, captivantes par leur attrait, créant un contraste entre le spectaculaire et l'échelle réduite.



**Auteur inconnu**  
Fragment de figurine féminine, -323 à -27  
INV. 011113



**Auteur inconnu**  
Aion, divinité solaire, II<sup>e</sup> s.  
INV. Q 0018



**Auteur inconnu**  
Coiffe, vers 1830  
INV. AD 0309



**Auteur inconnu**  
Piano miniature; boîte à musique  
INV. AD 0425-D



**Auteur inconnu**  
Scarabée, Athéna Promachos, entre -550 et -525  
INV. 007195



**Auteur inconnu**  
Perle de collier, masque d'esclave, IV<sup>e</sup> s.  
INV. MF 2512



**C. Moricand**  
Vers 1790  
INV. H 2008-0135B

## 2.2 Minuscule et intimité

Parce que l'objet minuscule s'emporte partout, se porte sur soi et est discret, il soutient un rapport et un usage intimes, tout en révélant un aspect affectif fort (élément de foi, souvenir d'une personne chère, d'un événement ou d'un lieu).



**Moritz Gottschalk-Levy** (attribution incertaine)  
Vers 1900  
INV. AA 2005-0120



**Auteur inconnu**  
*Figurine coquille; breloque*, vers 1830  
INV. H 96-0045



**Auteur inconnu**  
*Oenoché miniature*,  
IV<sup>e</sup> s. – début V<sup>e</sup> s.  
INV. MF 3668



**Auteur inconnu**  
*Jumelles miniatures*, XIX<sup>e</sup> s.  
INV. AA 2003-0144



**Marcel Constant Bastard**  
Vers 1930  
INV. H 2008-0140

## 2.3 Minuscule et pratique

Les objets miniatures servent à la démonstration, à la modélisation parce qu'ils se transportent aisément. Ils peuvent avoir une valeur didactique, ludique, pratique ou promotionnelle.



**Auteur inconnu**  
*Balsamaire*, -121 à 395  
INV. 009132



**Doehner**  
Entre 1820 et 1840  
INV. H 2009-0021



**Alexis Favre**  
*Lot de 7 outils de jardin miniature*  
INV. H 2016-0158



**Marguerite Lionne**  
Vers 1900  
INV. AD 0809



**Auteur inconnu**  
XIX<sup>e</sup> s.  
INV. H 2003-0036

### EXPÉRIENCE DU VISITEUR

En levant un coin du voile sur le mystère de la réalisation, on suscite d'autant plus l'émerveillement. Le visiteur est comme Alice qui doit devenir toute petite pour entrer dans le terrier du lapin blanc. On instaure un rapport d'intimité entre visiteur et objets en donnant au premier la possibilité de voir les seconds de plus près.

### INTENTION MUSÉOGRAPHIQUE

- Permettre au visiteur d'observer de très près les objets minuscules (par exemple par un système de niche à hauteur des yeux) tout en lui donnant l'impression qu'il s'est lui-même mué en lilliputien par l'agrandissement et le zoom sur des détails (macrophotographie).
- Jeu sur le contraste entre les échelles (dimensions) à travers des dispositifs matériels (loupe, agrandissement) et numérique (projection d'agrandissement).

1 Lac et montagnes

2 Minuscule

3 LUXE ET AUSTÉRITÉ,  
UN PARADOXE GENEVOIS

L'identité de Genève est construite sur des paradoxes qui lui sont singuliers, parce que fruits de son histoire. L'un de ces paradoxes est celui qui met en balance luxe et austérité (*luxe, montres, argent / argent caché, discrétion, austérité*).

Genève est une ville que l'on associe au monde du luxe, de la richesse et de la finance. En effet, dès l'Antiquité, la cité importe de l'Empire romain des objets précieux, et ce avant le reste de la Suisse. Au Moyen-Age, la ville accueille des foires internationales où sont échangés des produits luxueux et participe à l'émergence des premiers réseaux financiers internationaux.

De nos jours, Genève compte 140 banques : elle se distingue comme la capitale mondiale de la gestion de fortune privée et comme l'une des principales places de financement du commerce des matières premières.

Pourtant, Genève est aussi, du fait de sa culture calviniste, le lieu d'une discrétion à l'égard de ces domaines et d'une apparente austérité : Genève n'est pas un lieu d'ostentation. Le luxe s'y produit, s'y échange mais ne se montre pas. Les « ordonnances somptuaires », analogues à celles des autres pays d'Europe, viennent tempérer régulièrement les excès.

En effet, sous l'influence de la Réforme, la discrétion s'impose comme un comportement de rigueur (« À Dieu seul la gloire »), qui néanmoins n'annule pas totalement les goûts de luxe des personnes aisées, avides de nouveautés. Et si le calvinisme offre un terrain favorable au développement du capitalisme en raison de l'importance qu'il attache à la notion de travail et de responsabilité personnelle, cette foi promeut aussi des valeurs d'austérité, d'ardeur à la tâche et d'épargne.

Au fil du temps, Genève a façonné son image de luxe grâce à plusieurs secteurs d'activité, notamment la « haute horlogerie » depuis les années 1990. En période de crise, quand rigueur et austérité règnent dans la plupart des secteurs économiques, les biens de luxe – spécialement ceux destinés à l'exportation – continuent à profiter d'un pouvoir d'achat important : les politiques de rigueur adoptées par la Genève contemporaine contredisent l'image de richesse que véhicule toujours la cité.

➤ **Montrer l'austérité : A Dieu seul la Gloire / Ordonnances somptuaires...**

➤ **Cacher le luxe**

➤ **Genève dans le flux financier : importer l'argent / exporter les biens de luxe**

QUELQUES DATES

-200 AVANT JC Importation d'objets de luxe étrangers chez les Allobroges.

1424 – 1425 Ouverture de la première succursale Médicis hors de Toscane / foires médiévales.

1541 Ordonnances somptuaires  
« (...) Et en general, que chacun ait à se vestir honnestement et simplement selon son estat et qualité, et que tous, tant petits que grands, monstrent bon exemple de modestie chrétienne les uns aux autres, estant aussi defendu aux pères et mères de vestir et parer leurs enfans contre ce qui est permis par la presente ordonnance. (...) »  
Lois somptuaires, Genève 1560

« (...) Des lois somptuaires défendent l'usage des pierreries et de la dorure, limitent la dépense des funérailles, et obligent tous les citoyens à aller à pied dans les rues : on n'a de voitures que pour la campagne. (...) Les réglemens contre le luxe font qu'on ne craint point la multitude des enfans ; ainsi le luxe n'y est point, comme en France, un des grands obstacles à la population. (...) »  
D'Alembert, Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers (1751-1765)

1755 Fondation de Vacheron Constantin

Fondation des premières banques privées genevoises :

1796 Lombard-Odier

1805 Pictet

1812 – 1814 Mirabaud

1834 Ouverture de l'Hôtel des Bergues

1879 Inauguration du monument Brunswick

1886 Introduction du Poinçon de Genève

1905 1<sup>er</sup> salon de l'automobile

1959 Ouverture de la boutique Piaget, rue du Rhône



Franz Bauer  
Coffre-fort, avant 1878  
INV. CRM 0026



Jean-Etienne Liotard  
Portrait de Madame Marc Liotard de la Servette, 1775  
INV. 1865-0003



Jean Dasser  
Médaille de dédicace, 1731  
INV. CDN 060477



Jean-François Guilibaud  
Portrait du pasteur Abraham Prevost, 1756  
INV. 1985-0024



Auteur inconnu  
Terrine, 2<sup>e</sup> moitié XVIII<sup>e</sup> s.  
INV. 017022



Tigre Royal, fourreur  
Veste, vers 1960  
INV. AA 2011-0097



**Ferdinand Hodler**  
*Calvin et les professeurs dans la cour du Collège de Genève*, 1883 – 1884  
INV. 1911-0111



**Jean-Etienne Liotard**  
*Portrait de Jean Dassier*, 1726 – 1730  
INV. D 1998-0502



**Julie Usel**  
*Collier en cellophane alimentaire*, 2005  
INV. H 2010-0007



**Melchisédec Bourrelrier**  
*Channe*, 1<sup>er</sup> quart XVIII<sup>e</sup> s.  
INV. 000591



**Jean-Etienne Liotard**  
*Portrait de Madame Sophie de France*, 1750 – 1751  
INV. 1963-0058



**Esquivillon Frères & Dechoudens**  
*Montre de poche*, vers 1780  
INV. AD 1153



**Robert Gardelle**  
*Portrait présumé de Monsieur de Chapeaurouge à l'âge de 39 ans*, 1722  
INV. BA 1998-0503

#### EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Faire percevoir au visiteur ce qu'il peut approcher de « secrets » et de données cachées. Dépasser certains clichés concernant Genève et proposer une lecture plus subtile et nuancée des valeurs et des références culturelles qui structurent les usages et les mentalités complexes de la société genevoise.

Rendre perceptibles et palpables, auprès des locaux comme auprès des visiteurs externes, des caractères qui sont intégrés de manière plus ou moins inconsciente dans la culture des Genevois.

Donner à voir dans le même temps l'influence du monde de l'économie et des échanges sur le développement de la ville et, réciproquement, l'importance passée et actuelle de Genève dans ces domaines. Explorer dans ce contexte les liens à l'œuvre entre calvinisme et capitalisme.

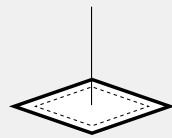
#### INTENTION MUSÉOGRAPHIQUE

- La scénographie joue sur des contrastes entre brillant et sobre, lumière et ombre, richesse et pauvreté, profusion et rareté.

# 05 /

## LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

2'000 M<sup>2</sup>  
SUR 1 NIVEAU



**L'exposition temporaire est aujourd'hui indispensable au rayonnement du Musée et à l'affirmation de son identité. Elle est consubstantielle à la vie de ses collections et à la fidélisation de ses publics.**

La co-production et l'accueil d'expositions d'envergure permettent d'inscrire le Musée dans le paysage des blockbusters et de répondre à l'une des principales attentes des publics aujourd'hui : la présentation de grandes expositions temporaires donnant à voir les artistes majeurs de l'histoire de l'art ou les chefs-d'œuvre de l'archéologie.

Par ailleurs, en faisant sortir les objets et les œuvres de leur contexte habituel, l'exposition temporaire permet au Musée de proposer des réflexions originales et audacieuses en lien avec l'histoire, l'actualité et les grands enjeux sociétaux. C'est pourquoi le MAH doit impérativement pouvoir disposer d'une salle d'exposition temporaire de 2'000 m<sup>2</sup> aux standards contemporains, sans contraintes.

Cette nouvelle salle pourrait trouver place sous la butte de l'Observatoire, sous la cour du MAH, voire sous celle de la HEAD. Offrant la possibilité de disposer d'un espace de grande dimension, d'un seul tenant, elle doit aussi pouvoir être modulée pour accueillir des expositions de format plus modeste.

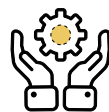
Elle devra également disposer d'un second accès, indépendant du bâtiment principal, pour permettre des horaires élargis en cas d'événement spécial ou en période de forte affluence.

Les expositions temporaires durent en général de trois à six mois.

### Besoins architecturaux de la salle d'exposition temporaire



Espace d'un seul tenant sur 1 niveau, modulable



Accès technique direct



Eclairage naturel non désiré



**Des expositions d'envergure internationale.**

06/

# LA MAISON DES SAVOIRS<sup>10</sup>

**affirme le principe d'accessibilité et d'ouverture à tous les publics qui est au cœur de notre projet.**

Selon la définition de l'ICOM<sup>11</sup>, « le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation ».

Complémentaire au Musée, qui donne à voir et favorise la contemplation, la Maison des savoirs, qui prendra place dans l'ancienne école des Beaux-Arts (HEAD), doit engager activement les publics en quête de connaissance, qu'ils soient profanes, étudiants ou spécialistes. Elle doit devenir un lieu scientifique d'excellence, où recherche appli-

quée, étude des collections et humanités numériques entrent en résonance.

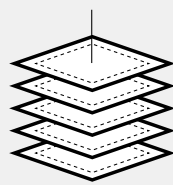
## Le Musée et la bibliothèque

La Maison des savoirs est un pivot indispensable entre le Musée et la Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA). Aujourd'hui dilué par l'éloignement des bâtiments, le lien entre le MAH et sa bibliothèque n'est plus physiquement perceptible, alors même qu'il est un marqueur important de l'identité du Musée.

Située dans le prolongement de la BAA et reliée au corps principal du Musée par des accès à créer, la Maison des savoirs permet non seulement de reconnecter physiquement les deux pôles mais offre

## Accessibilité et ouverture à tous les publics.

3'600 M<sup>2</sup>  
SUR 5 NIVEAUX



aussi un espace de porosité important entre leurs missions scientifiques, patrimoniales et pédagogiques respectives. Un centre de documentation dédié spécifiquement aux collections du MAH devrait par exemple y voir le jour.

De fait, la Bibliothèque s'impose d'emblée comme l'un des éléments moteurs du centre scientifique et la Maison des savoirs doit contribuer au développement de ses activités comme elle contribue à celui des activités du Musée.

## Le Musée et ses partenaires scientifiques

La Ville et l'Université de Genève ont signé en juin 2014 une convention visant à développer la coopération entre les institutions scientifiques et culturelles de la Ville et du canton. La Ville et l'Université partagent en effet de nombreux objectifs ; dans le domaine prometteur des humanités digitales bien sûr, mais aussi dans le cadre de l'enseignement, de la recherche scientifique et de sa communication au public. Dans ce contexte, la convention propose de renforcer les synergies existantes et d'assurer une meilleure visibilité à l'activité scientifique genevoise,

notamment en participant à l'ouverture des sciences sur la cité par des actions de médiation culturelle et scientifique.

Incubateur d'idées en lien organique avec l'Université et les hautes écoles, la Maison des savoirs est un outil propice à ce renforcement des liens entre le Musée et ses partenaires scientifiques. Elle fournit un cadre d'échange précieux entre les scientifiques du Musée, les chercheurs et les chercheuses, les enseignant-e-s et les étudiant-e-s.

Plus concrètement, elle permettra au MAH de mieux répondre aux demandes régulières d'accès aux collections, en particulier les collections d'arts graphiques, d'horlogerie et d'instruments de musique. Elle pourrait offrir également un accès physique aux collections d'étude d'archéologie et aux collections de numismatique.

## Le Musée et la médiation culturelle

La Maison des savoirs a aussi vocation à

- ouvrir des espaces de dialogue avec tous les publics,
- montrer aux publics pourquoi l'on conserve et pourquoi l'on étudie les collections,
- apporter un éclairage différent aux collections en proposant des visites : ateliers de restauration et salles d'archivages, par exemple, ainsi que des expositions dossier en lien direct avec la recherche appliquée,
- favoriser l'accès physique des publics à certains pans de collections.

En levant le voile sur les coulisses et en mettant en relief les métiers et compétences qui font le Musée, la Maison des savoirs doit permettre aux publics de mieux appréhender les expositions, de mieux apprécier les collections et de donner un sens nouveau aux activités qui leur sont proposées.

Dans ce contexte, la médiation culturelle est un outil indispensable et il s'agit de lui donner tous les espaces nécessaires au déploiement de ses activités.

La Maison des savoirs est un lieu d'étude mais elle est aussi un lieu vivant ; elle doit pouvoir offrir une programmation dynamique, des espaces pédagogiques et de convivialité et un accompagnement adapté aux différents publics.

<sup>10</sup> Intitulée Learning Center dans le rapport intermédiaire de juin 2017

<sup>11</sup> International Council of Museums

Outre les espaces pédagogiques, d'échange et de détente qui seront proposés dans la Maison des savoirs, le Musée devra comporter un lieu de restauration et un point de vente d'ouvrages, catalogues et produits en lien avec les collections et les expositions.

## LE RESTAURANT

Après analyse, notre Commission, appuyée en ce sens par le groupe de travail du MAH, préconise de maintenir le restaurant dans le corps principal du Musée ; d'une part parce que cela incite les gens à y entrer, d'autre part parce qu'il est important de pouvoir disposer, au cœur du Musée, d'un espace central de loisir et de rencontre. La cour intérieure a également un rôle à jouer dans ce sens.

## LA BOUTIQUE

Son emplacement sera déterminé ultérieurement, au moment de l'élaboration du programme d'architecture, en veillant à ce qu'elle soit positionnée dans un axe de passage des visiteurs.

## Besoins architecturaux de la Maison des savoirs



Salles de séminaires



Salles de consultation



Espaces d'exposition



Ateliers



Amphithéâtre



Cafétéria



Centre de documentation



Accès directs au musée et à la BAA

# 07/

## LA MAISON DU PROJET

**Convaincue de la nécessité d'offrir aux publics la possibilité de s'appropriier le nouveau Musée, notre Commission envisage la Maison du projet comme un lieu participatif, destiné à renforcer l'adhésion et permettre la consultation chaque fois que cela sera jugé nécessaire.**

Lieu de préfiguration du nouveau Musée mais aussi vitrine du MAH pendant sa fermeture, cette Maison permettra

- de présenter le projet architectural du nouveau campus muséal,
- d'informer sur l'avancement des travaux,
- d'expérimenter le décroisement des collections,
- de tester les parcours,
- de tester les salles de collections de manière pédagogique,
- d'expérimenter des mises en scène avec possibilités de changements,
- d'entendre les témoignages des acteurs et actrices du projet,
- de débattre d'enjeux de société en vue du programme d'expositions temporaires,
- d'exprimer des coups de cœur et de choisir « son œuvre préférée »,

- de suivre en continu la construction de l'exposition de référence,
- et enfin de maintenir l'accès aux œuvres phares de la collection, auxquelles les Genevois et les Genevoises sont attachés et que les touristes regretteraient de ne pas voir.

La première grande manifestation accueillie dans la Maison du projet devrait être la publication des résultats du concours d'architecture.

Notre Commission préconise d'établir cette Maison du projet soit au Musée Rath soit à la Maison Tavel.



# CONCLUSION

**Notre Commission souhaite que le plus grand des musées genevois porte un regard sur la ville, son histoire, ses citoyennes et citoyens et son ouverture sur le monde. Elle veut en faire une institution dont les Genevois et les Genevoises soient fiers et qui passionne les touristes. Un musée qu'on ait envie de visiter et de revisiter.**

En remontant le temps, le Musée racontera comment une petite localité aux confins de l'Empire romain est devenue une cité internationalement connue.

Pour y parvenir, notre Commission propose de créer :

➤ **une exposition de référence en trois parties, comprenant un parcours historique, des salles de collections et des salles thématiques,**

➤ **des expositions temporaires d'envergure internationale,**

➤ **une Maison des savoirs,**

➤ **des espaces d'accueil, de service et de médiation culturelle.**

Le parcours historique retrace le développement de Genève et de sa région en remontant le temps à travers un flux continu et mouvant d'objets et d'œuvres issus de toutes les collections, jalonné d'espaces immersifs consacrés à des aspects particuliers de la ville et des événements hauts en couleur de son histoire.

Cette méthode narrative transversale doit expliciter l'épopée genevoise au plus grand nombre et donner à comprendre l'ADN de Genève, y compris à travers des ruptures chronologiques, comme celle qui conduira à parler de l'Égypte dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle – au moment où les archéologues Edouard et Marguerite Naville

commencent à publier leurs travaux – plutôt que de la situer entre les Lacustres et les Grecs.

Conjugué avec les outils muséographiques les plus modernes, le parcours historique offrira des clés de lecture diverses. Il s'agit de surprendre les publics en leur donnant à voir autre chose que ce qui est attendu.

Ce repositionnement de l'histoire au sein du nouveau Musée, nous recommandons de le décliner dans une structure organisationnelle ad hoc, en créant un département d'histoire qui traverse les différents domaines de conservation, à l'instar d'un centre interfacultaire.

À côté du parcours historique, la part la plus importante du Musée est dévolue aux collections, avec deux types de salles qui mettent à profit leur exceptionnelle et remarquable diversité. Ces salles offriront également aux publics experts la possibilité d'approfondir leurs connaissances. Ainsi, en parallèle de son travail de diffusion vers le grand public, le Musée remplira sa mission envers les scientifiques.

Le nouveau projet veut rassembler des pièces éparses, densifier,

**Plaisir et découverte, réflexion et inspiration, convivialité et émotions**



Ben Vautier  
*Pourquoi pas, 1959*  
INV. 1991-0038

recentrer les équipes, les collections et les espaces autour d'une vision partagée et porteuse. Le Musée doit être une source d'inspiration pour les gens qui y travaillent. Notre Commission ambitionne de réaliser le concept : une collection, un site, une équipe.

Dans cette optique, la collection doit pouvoir être complétée de manière proactive, afin que le Musée reste vivant et que ne se perpétuent pas des zones lacunaires. Notre Commission préconise donc de recréer une ligne budgétaire d'acquisition.

Le rassemblement dans un même lieu de l'art et de l'histoire, des expositions temporaires et de la Maison des savoirs permet aussi, et c'est essentiel, une grande perméabilité des publics.

Enfin, notre projet de tout concentrer sur le site tire profit à la fois de la situation urbanistique idéale du bâtiment existant, de son esthétique, et de l'opportunité que représente la disponibilité du bâtiment de la HEAD. Il permet aussi d'envisager un agrandissement conséquent – par creusement sous la butte de l'Observatoire et sous l'une des cours – sans altérer le bâtiment, désormais classé. En outre, une couverture de la cour pourrait être un atout supplémentaire.

Ce projet est celui d'un campus muséal au cœur de la cité, un lieu de vie qui alliera plaisir et découverte, réflexion et inspiration, convivialité et émotions et qui inscrira le MAH dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

# LE MAH, SON HISTOIRE, SES COLLECTIONS

L'histoire de l'institution et des collections a été parfaitement détaillée dans le « Projet scientifique et culturel » publié par le Musée d'art et d'histoire en décembre 2015.

Nous en reproduisons ci-après quelques passages significatifs.

### 1. UNE TRADITION DE MÉCÉNAT CULTUREL À GENÈVE

L'histoire du MAH se fond dans celle de Genève. Conçu par l'architecte genevois Marc Camoletti, l'édifice est inauguré le 15 octobre 1910 en présence de son premier directeur, Alfred Cartier.

Il doit son existence d'une part à la Société auxiliaire du Musée de Genève, constituée en 1897 et aujourd'hui connue sous le nom de Société des Amis du MAH, et, d'autre part, à un généreux legs offert à la Ville par Charles Galland, président de la Bourse de Genève, qui a servi à financer une grande partie de la construction.

Quelques décennies auparavant, un geste similaire avait permis l'inauguration du Musée Rath, destiné à abriter les collections de la Société des Arts, grâce à la donation des sœurs Jeanne-Françoise et Henriette Rath.

Le mécénat est ainsi indissociable de l'identité du MAH. Particuliers, sociétés, associations et fondations font depuis toujours preuve d'une grande générosité, contribuant considérablement à l'enrichissement des collections et aux efforts de recherche et de diffusion de l'institution. À titre d'exemple, le milieu horloger suisse continue aujourd'hui à honorer la tradition instaurée au XIX<sup>e</sup> siècle, non seulement à travers son mécénat culturel, mais aussi en alimentant par ses dons les collections patrimoniales publiques.

#### De grands donateurs

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'annonce de la création du nouveau Musée suscite une vague de donations. Parmi les nombreux particuliers qui ont donné ou légué au MAH leurs collections considérables d'ob-

jets et d'œuvres d'art, on peut mentionner, entre autres, Anna Sarasin, Gustave Revilliod, Étienne Duval et Walther Fol. Cette tradition se poursuit dans le temps, grâce à la présence renouvelée de donatrices telles que Janet Zakos, dont la collection est entrée au Musée en 2004, ou Monique Nordmann, qui a fait preuve d'une grande générosité au cours des dernières décennies. Certaines salles du MAH évoquent aujourd'hui encore la mémoire de ces importants bienfaiteurs.

#### L'engagement des sociétés et des associations

La Société des Arts est fondée en 1776 dans le but de contribuer au progrès et à la promotion de l'artisanat, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture dans la République de Genève.

Elle s'intéresse aussi aux beaux-arts, constituant une collection d'objets et d'œuvres d'art et organisant d'importants salons de peinture. Elle soutient la construction du Musée Rath, qui accueille dès 1826 ses propres collections et celles de la Ville de Genève. À partir de 1850, les collections du Musée Rath deviennent propriété municipale et font aujourd'hui partie intégrante de celles du MAH.

La Société des Amis du Musée d'art et d'histoire (SAMAH) est constituée en 1897, sous le nom de Société auxiliaire, pour promouvoir le rassemblement des différentes collections de la Ville en un seul et unique lieu : un nouveau musée. Avant même la construction du MAH au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle s'attache à enrichir les collections et à encourager dons, legs et mécénat.

Consciente que l'institution doit aussi être portée par l'intérêt du public, la

société s'engage depuis quelques années aux côtés de la direction du Musée afin de favoriser les échanges entre le Musée et les habitants de la ville.

L'Association Hellas et Roma, fondée en 1983, a quant à elle pour but de faire connaître l'art grec, étrusque et romain et d'intéresser le public à l'art antique en organisant des expositions, des conférences, des colloques, des excursions et des voyages d'étude qui lui confèrent un rayonnement à l'échelle internationale. Liée au domaine archéologique du Musée, elle encourage les recherches et leur publication et contribue activement à l'enrichissement des collections.

#### Les fondations liées aux collections

Plusieurs fondations ont légué ou déposé des collections au MAH. La Fondation Baszanger et la Fondation Garengo ont permis l'entrée au Musée d'œuvres importantes de la peinture européenne.

Le dépôt accordé en 1988 par la Fondation Jean-Louis Prevost est venu pour sa part enrichir les collections de plus de 1'000 objets et tableaux. Quant à la Fondation Gérald Cramer, elle est à l'origine du dépôt des tirages originaux d'estampes de Chagall, Gauguin et Miró, entre autres, éditées par les Éditions Gérald Cramer à Genève. Enfin, la Fondation Gottfried Keller contribue depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la préservation des arts plastiques dans les musées suisses et soutient certaines acquisitions du MAH, qui restent cependant propriété de la Confédération helvétique.

Le patrimoine conservé par le MAH a été constitué par une volonté civile et citoyenne soucieuse de perfectionnement intellectuel, moral et matériel. Dons et

legs reflètent le goût, la générosité et la curiosité des Genevois, qu'ils soient férus d'archéologie ou amateurs éclairés de peinture ou de beaux objets. Ces dons remarquables sont complétés, au gré des opportunités, par des acquisitions qui permettent d'inscrire l'institution dans une dynamique de musée vivant. Données ou acquises, les collections du MAH racontent l'histoire d'un lieu – Genève et sa région –, de ses artistes, de ses artisans. Mais elles racontent aussi la passion des collectionneurs, des archéologues, des voyageurs partis au loin et qui nous ont livré leur vision du monde au travers des objets qu'ils ont légués, contribuant à l'esprit d'ouverture et d'accueil que la ville a su développer au fil des siècles.

### 2. RÉUNIR LES COLLECTIONS ARTISTIQUES ET HISTORIQUES DE GENÈVE

L'origine des collections du MAH remonte à la Réforme. Au cours des siècles, elles ont été abritées en de multiples lieux de la ville : bibliothèque de l'Académie, École de dessin, École/conservatoire des arts industriels, École d'horlogerie, Hôtel de Ville, église Saint-Germain, Palais de justice, ancien Arsenal (salle des Armures), Musée des arts décoratifs, Musée académique et Musée Rath.

Certains de ces lieux témoignent d'une volonté de rassembler des collections plus importantes. Ainsi, le Musée académique est créé en 1820 à la Grand-Rue pour accueillir les collections de sciences naturelles, d'archéologie et d'ethnographie. Quelques années plus tard, le Musée Rath offre une fenêtre sur les beaux-arts en accueillant peintures, miniatures et émaux.

Le projet d'un « Grand Musée » à Genève est dans l'air depuis le milieu du XIX<sup>e</sup>

siècle. Il faut cependant attendre 1910 pour qu'une grande partie des collections historiques ou artistiques, longtemps dispersées, soit enfin réunie : le MAH était né. Il rassemble les collections du Musée des Beaux-arts (ou Musée Rath, qui sera voué dès lors à l'accueil des expositions temporaires), du Musée archéologique, du Musée épigraphique, du Musée des arts décoratifs, du Cabinet de numismatique et de l'ancien Arsenal.

La vision encyclopédique, telle que définie pour le MAH en 1910, privilégie un ensemble de domaines : beaux-arts, arts graphiques, archéologie, arts appliqués et horlogerie. Le double vocable « art » et « histoire » recouvre ainsi des collections réunissant œuvres d'art, objets de mémoire ou encore objets techniques.

#### Un nouveau bâtiment sur le site des Casemates

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Musée est construit sur un terrain libéré par la destruction des fortifications du XVIII<sup>e</sup>. Après de nombreuses discussions quant à la place que doit prendre l'édifice dans le tissu urbain, c'est finalement sur le site des Casemates, cédé en 1883 par l'État à la Municipalité à la condition que celle-ci y construise un musée, que se porte le choix définitif. Le terrain se trouve à proximité immédiate de la Vieille-Ville, à la jonction des communes des Eaux-Vives et de Plainpalais, alors en plein essor, et du récent quartier bourgeois des Tranchées.

Après un premier concours sans projet convaincant en 1886, un second concours est lancé en 1900. Entretemps, l'Exposition nationale de 1896 a donné une nouvelle impulsion à la démarche. Ce ne sont pas moins de 43 projets qui sont déposés. Au deuxième tour, le projet de

Marc Camoletti fait l'unanimité. L'architecte a déjà réalisé d'autres édifices prestigieux de la ville, comme le Victoria Hall et l'Hôtel des Postes du Mont-Blanc. Son projet « Casque 1602 » se caractérise par une sobre élégance et accorde une place de choix aux armes et armures. Le Musée est construit entre 1903 et 1909 et ouvre ses portes au public le 15 octobre 1910. Par son ampleur et le nombre d'ouvriers et d'artisans qui y participent, le chantier est comparé à celui de la cathédrale Saint-Pierre.

Le nouvel édifice est un quadrilatère de 60 mètres de côté qui entoure une cour intérieure. Il comporte cinq niveaux, développant une surface d'exposition de plus de 7'000 m<sup>2</sup>. Bel exemple de l'architecture « beaux-arts » du début du XX<sup>e</sup> siècle en Suisse, son aspect palatial fait référence à l'architecture muséale française contemporaine et rappelle celle du Musée du Petit Palais à Paris. On peut relever que ce modèle a été appliqué à de nombreux musées européens, qui ont tous fait l'objet de rénovations et/ou d'agrandissements, comme par exemple le Musée du Cinquantenaire à Bruxelles.

#### Des filiales pour des collections à l'étroit

Dès l'origine, le manque de place se fait sentir. Les surfaces d'exposition qui font du MAH l'un des plus grands musées de Suisse à l'époque, sont d'emblée insuffisantes. En 1915 déjà, Alfred Cartier le relève dans son rapport annuel. Mais c'est Waldemar Deonna, deuxième directeur de l'institution, qui, le premier, en alerte les autorités. C'est ainsi que des filiales sont créées pour pallier le manque d'espace dans le bâtiment de la rue Charles-Galland.

La Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA) et, plus tard, le Cabinet des

estampes, transformé par la suite en Cabinet d'arts graphiques (CdAG), sont transférés à la Promenade du Pin 5, respectivement en 1928 et 1952. Le Musée Ariana ouvre ses portes en 1934 afin d'accueillir la céramique et le verre (il sera rattaché au MAH jusqu'en 2010). Entre 1972 et 2002, un Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie est abrité à la villa Bryn Bella, sur la route de Malagnou. Enfin, le plus ancien bâtiment privé de Genève, la Maison Tavel, présente depuis 1986 les collections historiques de la ville.

Le MAH, qui est un service municipal du Département de la culture et du sport de la Ville de Genève, compte aujourd'hui parmi les plus grands musées de Suisse et est le seul à rassembler des collections aussi diverses. Le bâtiment de la rue Charles-Galland est désormais essentiellement dévolu au public – les bureaux administratifs et les ateliers de conservation-restauration ayant été déplacés en 2001 dans l'ancienne école des Casemates, et les divers dépôts transférés dans d'autres quartiers de la ville.

3. LES COLLECTIONS

Beaux-arts

Les collections Beaux-arts comportent des fonds exceptionnels : ces œuvres, formant des ensembles sans équivalent dans les musées suisses, et parfois même dans les musées internationaux, côtoient des collections d'étude qui permettent de les documenter. S'il est impossible d'illustrer grâce à elles la continuité d'une histoire de l'art « traditionnelle » qui irait du XV<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, on relève cependant l'existence des fonds uniques suivants :

Le fonds italien : la peinture italienne étant rare en Suisse, ce fonds forme un ensemble limité mais cohérent.

Les fonds flamands et hollandais, ainsi que le fonds anglais : également rares en Suisse, ces fonds intéressants sont très cohérents.

La peinture maniériste : à la croisée des fonds italien, flamand et français figure un séduisant lot d'œuvres représentatives de ce mouvement.

Le fonds néo-classique : cet ensemble important s'articule autour des œuvres de Jean-Pierre Saint-Ours.

La peinture impressionniste : sans être le plus important de Suisse, ce fonds homogène, qui compte quelques œuvres majeures de Monet, Cézanne, Renoir et Van Gogh, est régulièrement sollicité pour des expositions internationales. Les sculptures de Rodin complètent cet ensemble choisi.

Les collections du XX<sup>e</sup> siècle : cet ensemble comprend des chefs-d'œuvre comme le Portrait de Tzara de Hans Arp, les Baigneurs à la Garoupe de Picasso, Si c'est noir, je m'appelle Jean de Tinguely, des toiles de Bram Van Velde, une installation de Richard Long et des œuvres suisses – isolées – de Mosset, Armleder, Marclay, Raetz, etc.

Les fonds suisses : Hodler, Vallotton, Perrier sont largement représentés. Ces fonds, qu'on ne peut voir dans aucun autre musée au monde, sont particulièrement importants même en Suisse.

Les collections d'œuvres sur papier : ces collections figurent parmi les plus importantes d'Europe. Tout d'abord constituée de gravures et de dessins, la collection a été développée au fil du temps en suivant différentes orientations. Depuis

2010, ses deux axes principaux sont à nouveau réunis au sein du CdAG et présentent une vue d'ensemble de l'histoire de l'estampe dès le XV<sup>e</sup> siècle et du dessin dès le XVIII<sup>e</sup> siècle à Genève. Parmi les fonds conservés, le Musée comprend la plus grande collection mondiale d'œuvres de Jean-Étienne Liotard et de dessins de Ferdinand Hodler. Le Musée détient à ce jour environ 27'000 dessins et pastels, et 350'000 estampes.

Archéologie

Fenêtre sur les civilisations du passé, les collections archéologiques placent aujourd'hui le MAH au premier rang suisse en ce qui concerne l'Antiquité de la Méditerranée.

Si le Musée possède un fonds d'une aussi grande qualité, il le doit en grande partie à la générosité et à la curiosité des Genevois qui, dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, commencent à recueillir les témoignages des cultures anciennes. Conservatoires par excellence des civilisations anciennes et disparues, les collections d'archéologie sont ainsi constituées des traces du passé que nos prédécesseurs nous ont léguées.

Ces collections sont également le reflet de l'activité des chercheurs genevois, soit dans le cadre de leurs travaux académiques, soit dans le but de proposer à leurs contemporains et à l'artisanat local des modèles de référence. Elles évoquent le souvenir des personnalités qui ont contribué au renom scientifique de Genève, tels Édouard Naville (Égypte), Gustave Revilliod ou Walther Fol (collectionneurs à la curiosité universelle), Alfred Boissier (Mésopotamie), Louis Castan-Bey (Chypre), Waldemar Deonna (Grèce). Cette tradition se poursuit

aujourd'hui avec les fouilles de Charles Bonnet (Nubie) ou les travaux des équipes du Service cantonal d'archéologie.

Les collections d'archéologie embrassent quinze millénaires de civilisations de l'Europe et du Moyen-Orient. L'Antiquité de la Méditerranée est particulièrement bien représentée par des ensembles égyptiens, grecs et romains exceptionnels. Par ailleurs, le prêt annoncé pour 99 ans de chefs-d'œuvre appartenant à la FGA offre une rare opportunité d'affiner la présentation de ces civilisations.

Des objets découverts lors de fouilles sur les sites lémaniques et une vaste collection de monnaies, de glyptique et de médailles complètent ce remarquable ensemble. Celles-ci permettent de mettre en évidence le rôle de la numismatique comme fil rouge à travers l'histoire des civilisations, de la Grèce antique à nos jours, grâce au cadre chronologique et géopolitique qu'elle fixe et qui contribue à la connaissance des sociétés.

Arts appliqués

Créées à l'origine dans un esprit didactique pour fournir aux artistes et artisans des modèles anciens et former le goût du public, les collections d'arts appliqués s'inscrivent dans la logique encyclopédique du Musée. En résonance avec les autres collections, elles instaurent un dialogue transversal, en venant étoffer des contextes, démontrer des savoir-faire ou préciser des références temporelles.

Constituées d'objets domestiques – usuels ou décoratifs –, liturgiques, d'instruments de mesure et d'accessoires de l'intime, ces collections permettent d'appréhender des métiers et des évolutions

stylistiques et techniques à travers le temps, notamment celles qui sont liées à la région de Genève et à ses industries. Créations d'époques diverses, du Moyen Âge à nos jours, les œuvres conservées se distinguent par leur diversité et recouvrent des champs aux contours perméables, qui vont de l'orfèvrerie au textile, du mobilier à l'horlogerie, des instruments de musique aux armes et armures. Ces différents ensembles entremêlent les notions d'arts appliqués, d'arts décoratifs, d'artisanat d'art, voire de design. Les objets qui les composent alimentent la connaissance de l'histoire culturelle et économique de périmètres géographiques déterminés, dont celui de Genève.

À la croisée de l'archéologie et des arts appliqués, la collection byzantine (donation Janet Zakos) joue un rôle de lien chronologique. Prolongement naturel de l'archéologie de la Méditerranée, elle permet d'illustrer l'histoire de l'empire romain d'Orient depuis Constantin (IV<sup>e</sup> siècle) jusqu'à la prise de Constantinople en 1453 par les Ottomans, époque charnière marquant la fin du Moyen Âge occidental.

Horlogerie

Les collections d'horlogerie ne sont plus présentées au public de manière permanente depuis la fermeture du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie en 2002. Des expositions temporaires, organisées chaque année depuis 2005 au MAH ou dans d'autres institutions, ont permis de ne pas occulter ce patrimoine unique, indissociable de l'image de Genève dans le monde.

Montres émaillées historiques et « haute horlogerie » contemporaine sont liées au terme de « Fabrique », qui désigne

la réunion des activités engendrées par l'exercice de l'horlogerie, de l'émaillerie, de la bijouterie et des métiers connexes à ces industries, basées sur le travail des métaux précieux et répondant à une organisation du travail originale.

Reflets de cette « Fabrique », dont le nom reste attaché à la cité de Calvin, les collections d'horlogerie, émaillerie, bijouterie et miniatures sont conservées et gérées conjointement pour permettre de situer l'horlogerie dans son contexte économique, géographique, social et culturel, d'hier à aujourd'hui. Ces corpus, illustrant la tradition ininterrompue de ces métiers à Genève depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, constituent l'un des fleurons du MAH ; s'ils se distinguent des « arts appliqués », ils leur sont néanmoins étroitement liés. Leur caractère les rattache à l'actualité et aux milieux de la création contemporaine. Fortes de quelque 20'000 objets, ces quatre collections, avec leurs outillages et documentation spécifiques, témoignent non seulement d'une production genevoise, mais représentent aussi des pièces réalisées en Suisse et en Europe du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle.

# ANNEXES

Extraits du rapport intermédiaire de juin 2017

Extraits du rapport intermédiaire de juin 2017

ANNEXE 1

LES GRANDES ORIENTATIONS (CHAPITRE 1)

PRÉAMBULE

Les constats exprimés ci-après en caractères gras s'appuient d'une part sur les informations contenues dans le projet scientifique et culturel publié par le MAH en décembre 2015, d'autre part sur les auditions et visites menées par notre Commission entre septembre 2016 et mai 2017.

Ces constats n'ont pas vocation à questionner l'offre et le fonctionnement actuels du Musée ni de rendre compte de manière exhaustive de ses spécificités. S'ils figurent dans ce rapport, c'est parce qu'ils font l'objet d'un consensus largement partagé par les professionnels, les amateurs et les usagers, et qu'ils constituent par conséquent un préalable fondamental à l'orientation du nouveau projet.

Ils ont servi de socle à nos propositions, qui les suivent immédiatement.

CONSTATS ET PROPOSITIONS

**1.1. L'examen des collections révèle une grande hétérogénéité. Cependant, à quelques exceptions près, le Musée ne dispose pas d'ensembles suffisants pour permettre une approche encyclopédiste ou universaliste.**

Ce que d'aucuns pourraient considérer comme une faiblesse, notre Commission veut en faire une force. En effet, en raison même de leur hétérogénéité, les collections sont riches de témoins très diversifiés de l'histoire genevoise. Et c'est sur cette diversité que le Musée doit s'appuyer pour donner à comprendre comment une cité de 230'000 habitants est venue à occuper la place qu'elle a aujourd'hui sur la scène internationale. Ou encore, comment s'est développée l'identité genevoise, autour de quels mythes fondateurs, de quels savoir-faire, de quels événements, de quelles personnalités, de quelles avancées philosophiques et scientifiques.

Raconter cette histoire, jalonnée d'œuvres, d'objets et de personnages emblématiques, suppose de porter un regard neuf sur les collections, de les décroisonner, de les intégrer, de les penser comme un tout cohérent et pertinent en regard du parcours proposé.

De nombreux musées européens et américains sont aujourd'hui engagés dans une réflexion sur la présentation et le décroisonnement de leurs collections. La démarche n'est pas nouvelle, mais elle répond à une nécessité impérieuse : celle de toucher des publics plus larges, plus divers, plus pressés, à l'affût d'expériences nouvelles et d'émotions au contact d'objets réels, présentés de manière à éclairer le monde d'hier et d'aujourd'hui. C'est l'approche adoptée, par exemple, par le Rijksmuseum d'Amsterdam, où les collections, tous champs confondus, sont données à voir par siècle ; par le Cooper Hewitt Smithsonian Design Museum de New-York, où sont exposées, dans des vitrines thématiques, des œuvres qui appartiennent à la fois aux champs des arts décoratifs, de la peinture, de la sculpture, des arts graphiques, de la mode et du graphisme, toutes époques confondues ; ou encore par le Musée de la chasse et de la nature de Paris, où l'accrochage intègre beaux-arts, arts décoratifs et art contemporain pour traiter du rapport de l'homme à l'animal.

**1.2 Le cloisonnement académique des disciplines ne permet pas de mettre en perspective ce qui fait l'originalité et la richesse du MAH : l'association unique de collections de peinture, d'estampes, d'histoire et d'horlogerie.**

Ce regroupement est le fondement même de l'identité du Musée. C'est pourquoi, en plus de la présentation permanente, la Commission propose de travailler autour de collections spéciales, ainsi désignées parce que fondées sur des typologies d'objets regroupés

➤ **tantôt par matière :** *horlogerie, armes, instruments de musique, textiles, pastels, ...* qui donneront au grand public l'occasion de découvrir en détail les collections et les savoir-faire genevois, et aux experts la possibilité d'approfondir leur connaissance de telle ou telle autre catégorie d'objets et d'œuvres,

➤ **tantôt par thème :** *l'argent, le religieux, le portrait, l'animal, les âges de la vie ...* qui mettront à profit la mixité des collections pour interroger différents modes de représentation et éclairer des pans d'histoire choisis, en écho ou non à l'actualité politique, sociale ou culturelle du moment,

➤ **tantôt par donateur :** *collectionneurs privés, partenaires scientifiques, sociétés d'amis, fondations, associations, ...* qui permettront de revenir sur la constitution des collections et l'attachement des Genevoises et des Genevois à « leur » musée.

Notre Commission est convaincue que le Musée doit mieux donner à voir et à comprendre l'intimité du lien entre ses collections et les personnalités qui les ont constituées.

**1.3 Le lien entre le Musée, sa Bibliothèque et le Cabinet d'arts graphiques est aujourd'hui dilué par la séparation des trois entités.**

Depuis sa fondation en 1910 au sein du bâtiment Charles-Galland, la Bibliothèque d'art et d'archéologie – la plus grande bibliothèque d'art de Suisse – est un secteur à part entière du MAH. Même si, faute d'espace, elle s'est assez rapidement trouvée contrainte de déménager à la promenade du Pin, elle reste l'une des pierres angulaires du Musée. Elle conserve de nombreux fonds d'ouvrages précieux complémentaires aux collections d'objets, participe pleinement à la politique éditoriale de l'institution et travaille en étroite collaboration avec les conservateurs, dont elle valorise les écrits.

Parce que ce lien entre Musée et Bibliothèque constitue l'une des richesses du MAH et un marqueur de son identité, la Commission souhaite le restaurer et le rendre visible, d'une part en créant des circulations qui permettent d'accéder directement d'un site à l'autre, d'autre part en faisant « déborder »

une ou plusieurs salles de lecture sur le bâtiment de la HEAD. Le Cabinet d'arts graphiques, lui aussi logé à la promenade du Pin, n'y dispose pas de locaux suffisamment spacieux pour pouvoir présenter les trésors que recèlent ses collections : quelque 350'000 estampes et 25'000 dessins, dont la première collection mondiale de pastels de Jean-Etienne Liotard, pour n'en citer qu'une. Si la fragilité de ces œuvres les condamne le plus souvent à l'obscurité, leur nombre est tel qu'avec un roulement judicieux elles pourraient parfaitement être rendues accessibles au public. Soit au sein du parcours permanent, soit dans les espaces dévolus aux collections spéciales.

Notre Commission estime que l'intégration des fonds exceptionnels du Cabinet d'arts graphiques à la présentation du Musée contribuera très largement à raviver l'intérêt des publics pour l'institution.

**1.4 Les liens du Musée d'art et d'histoire avec la Maison Tavel et le Musée Rath sont peu – sinon pas – perceptibles pour qui n'est pas professionnellement concerné par l'institution. Les filiales affaiblissent l'identité du MAH plus qu'elles ne la renforcent.**

La question se pose, dès lors, de la pertinence d'une telle dispersion. Si la proximité et la localisation de la bibliothèque permettent de concevoir une connexion physique avec le MAH, ce n'est le cas ni pour la Maison Tavel ni pour le Musée Rath.

C'est pourquoi – tout en n'ignorant pas les difficultés d'ordres multiples que cela suppose – notre Commission suggère de détacher ces deux sites et de leur attribuer des missions et une gouvernance propres, indépendantes du Musée.

Cela paraît d'autant plus pertinent que les objets présentés à la Maison Tavel aujourd'hui n'ont aucun lien historique avec le lieu et qu'ils gagneraient à être intégrés au parcours permanent de Charles-Galland. Imaginons-y, par exemple, le formidable impact du relief Magnin !

Les caractéristiques architecturales de la Maison Tavel et sa centralité font qu'il ne devrait pas être difficile de lui trouver une affectation, pourquoi pas liée au tourisme.

Quant au Musée Rath, dans l'intervalle entre la fermeture de Charles-Galland et l'ouverture du « campus muséal des Casemates », notre Commission propose d'en faire un lieu de préfiguration du Musée, autrement dit une « Maison du projet », qui permette de montrer les collections, d'expérimenter des expositions et des dispositifs, d'interagir avec les publics. Nous y reviendrons au chapitre 4.

**1.5 Le Musée fait l'objet d'attentes différenciées : celles des professionnels – conservateurs, chercheurs, étudiants, qui misent sur les missions traditionnelles d'acquisition, de conservation, d'étude et de transmission, celles de la cité et des acteurs culturels, qui souhaiteraient que le Musée soit un lieu de débat, ouvert et animé.** ➤

Si le modèle XIX<sup>e</sup>, qui constitue le musée autour des seules collections, peut répondre en partie aux attentes des professionnels, il est certain qu'il ne répond plus du tout aux enjeux d'un musée contemporain ouvert sur la complexité du monde.

Il faut, pour cela, changer complètement de paradigme ; les œuvres et les objets ne font pas le musée, ils sont à son service. Les collections sont là pour révéler une histoire et bâtir un discours. Au MAH, la collection doit donner à comprendre l'histoire de Genève, avec ses moments de gloire et ses zones d'ombre ; elle doit éclairer les rapports de Genève à la Suisse, à l'Europe et au monde.

Pour autant, le Musée doit aussi pouvoir répondre aux besoins légitimes des professionnels, c'est l'une des vocations des collections spéciales proposées par notre Commission.

Dans cette double optique, la collection doit pouvoir être complétée de manière proactive, afin que le Musée reste vivant et que ne se perpétuent pas des zones lacunaires. Notre Commission préconise donc de recréer une ligne budgétaire d'acquisition.

Enfin, l'une des attentes majeures des publics aujourd'hui est la présentation de grandes expositions temporaires, notamment des blockbusters donnant à voir les artistes majeurs de l'histoire de l'art. Genève doit pouvoir répondre à cette attente, mais notre Commission préconise également des expositions temporaires qui interrogent les enjeux de ce monde, comme le font certains grands musées. Nous pensons à cet égard à l'exposition *Good Hope*, dans laquelle le Rijksmuseum questionne le passé colonial des Pays-Bas.

1.6 Des rapports fragiles entre le Musée et l'Université, là où il s'agirait au contraire d'affirmer les complémentarités et de développer des collaborations pour conférer une meilleure assise scientifique au Musée.

Pour renforcer et développer ces liens indispensables, notre Commission propose de doter le Musée d'un véritable centre scientifique accessible aux chercheurs, étudiants et publics spécialisés, comprenant des espaces de documentation et de consultation, les ateliers de conservation-restauration, les laboratoires, une salle de lecture, une salle de séminaire et des places de travail. Selon la définition de l'ICOM<sup>12</sup>, la mission d'un musée est « d'acquérir, de conserver, d'étudier, d'exposer et de transmettre le patrimoine ». Il s'agirait ici de renforcer la notion d'étude par un *Learning Center*, qui serait un incubateur d'idées en lien organique avec l'Université. Situé dans la HEAD, ce centre scientifique devrait, d'une manière ou d'une autre, inclure la Bibliothèque d'art et d'archéologie.

1.7 L'étude des pratiques culturelles contemporaines montre que les publics accordent une grande importance à la qualité de l'accueil, de la visite et des activités ; les espaces disponibles aujourd'hui à Charles-Galland ne permettent pas de répondre à ce besoin.

Pour répondre aux attentes de ses visiteurs et fidéliser ses publics, le Musée doit offrir des aménagements et un confort qui favorisent l'attention, le plaisir et la détente. Ainsi, en marge des espaces dévolus à la présentation permanente, aux collections spéciales et aux expositions temporaires, il doit consacrer des surfaces importantes à l'accueil, à la circulation et aux services. C'est ce à quoi la Commission propose de dédier une grande partie du bâtiment de la HEAD, qui devra accueillir un restaurant, des espaces de médiation culturelle, des ateliers, des salles de réunions, des espaces de rencontre, le centre scientifique, etc. L'adjonction de ce bâtiment, opportunément disponible, permettra au MAH de disposer des infrastructures indispensables à un musée contemporain.

<sup>12</sup> International Council of Museums

ANNEXE 2

LES SCÉNARIOS ÉTUDIÉS, NON RETENUS (CHAPITRE 2)

1 Statu quo

3 Bâtiment Charles-Galland et une extension délocalisée

4 MAH entièrement délocalisé

Ce scénario conserve l'ensemble muséal des Musées d'art et d'histoire de Genève tel qu'il se déploie aujourd'hui, à savoir

- le Musée d'art et d'histoire (bâtiment Charles-Galland) situé aux Casemates,
- le Musée Rath, situé à la place Neuve,
- la Maison Tavel, située au cœur de la Vieille Ville,
- le Cabinet d'arts graphiques et la Bibliothèque d'art et d'archéologie, situés à la promenade du Pin.

AVANTAGES

En regard de la situation urbanistique

Le MAH bénéficie d'une situation exceptionnelle, au cœur de la cité, à proximité de lieux emblématiques de l'histoire genevoise – Escalade et Réforme – et du futur site archéologique de Saint-Antoine.

En regard des grandes orientations muséales

Aucun.

En regard de la modernisation des infrastructures et de l'élargissement des publics

Aucun.

FAIBLESSES

En regard de la situation urbanistique

Une dispersion des sites qui nuit à l'identité du Musée.

En regard des grandes orientations muséales

Le déploiement actuel est incompatible avec la dynamique du projet : d'une part les expositions temporaires délocalisées au Musée Rath ou à la Maison Tavel compromettent la porosité souhaitée entre exposition temporaire et présentation permanente, d'autre part les expositions temporaires qui se tiennent à Charles-Galland retranchent une surface importante à la présentation permanente.

Sans compter que les salles existantes sont très contraignantes et limitées dans leur usage et que la classification du bâtiment rend la muséographie particulièrement complexe et par conséquent chère.

Par ailleurs, la dispersion des collections sur plusieurs sites ne permet pas de travailler de manière inclusive et de penser la collection comme un tout.

Enfin, dès lors que l'histoire genevoise doit constituer le cœur du parcours permanent, la vocation de la Maison Tavel devra être questionnée. De même que celle du Musée Rath comme espace d'exposition temporaire, sachant que le bâtiment est lui aussi très contraignant et d'accès difficile.

En regard de la modernisation des infrastructures et de l'élargissement des publics

Des espaces d'accueil et de services largement insuffisants, très en-deçà de ce qu'on est en droit d'attendre d'un musée contemporain et qu'offrent toutes les autres institutions, notamment genevoises.

Une organisation qui fige le MAH dans une dimension passiste et perpétue la confusion générée par le réseau dans l'esprit des visiteurs.

EN RÉSUMÉ

Le scénario 1 n'offre aucune perspective d'évolution.

Il rend difficile la valorisation de nouvelles collections ; un désavantage vis-à-vis des mécènes et donateurs.

Il ne permet pas de repenser l'accueil des publics de manière contemporaine, ni de créer avec la Bibliothèque d'art et d'archéologie et le Cabinet d'arts graphiques les liens organiques qui manquent aujourd'hui.

Les différents sites créent une situation d'auto-concurrence, notamment lorsque les expositions temporaires sont délocalisées.

Ce scénario ne permet pas de conférer une identité forte et claire au Musée pour gagner l'adhésion, raviver l'intérêt des publics et donner un nouvel élan aux équipes.

Notre Commission voit le statu quo comme un très mauvais choix.

ANNEXE 2

LES SCÉNARIOS ÉTUDIÉS, NON RETENUS (CHAPITRE 2)

- 1 Statu quo
- 3 Bâtiment Charles-Galland et une extension délocalisée
- 4 MAH entièrement délocalisé

Ce scénario prend en compte la proposition émise au lendemain du référendum de février 2016 de scinder les collections et de concevoir, pour les beaux-arts ou l'horlogerie, une extension délocalisée dans une zone en développement, les collections d'archéologie et d'arts décoratifs demeurant au MAH.

Plusieurs sites ont été évoqués dans cette perspective, en particulier le PAV (projet Praille-Acacias-Vernets) et la Pointe de la Jonction.

AVANTAGES

En regard de la situation urbanistique

Le musée historique continue de bénéficier de sa situation exceptionnelle, tandis que l'extension pourrait profiter de la proximité d'infrastructures culturelles diversifiées.

En regard des grandes orientations muséales

Aucun.

En regard de la modernisation des infrastructures et de l'élargissement des publics

Cette proposition présente l'intérêt de délocaliser une partie du Musée dans un quartier en expansion, où il serait susceptible de rencontrer de nouveaux types de visiteurs. Elle ouvre également la possibilité de bénéficier d'espaces répondant aux standards contemporains et de se libérer, pour certaines collections, des contraintes liées à la classification du bâtiment Charles-Galland.

EN RÉSUMÉ

Difficile de mettre en œuvre le scénario 3 sans créer deux institutions indépendantes et renoncer à ce qui fait l'originalité et l'intérêt des collections du MAH : leur association dans un même espace.

Notre Commission note, par ailleurs, que le cadre temporel d'un tel scénario s'annonce très incertain. Le rythme des négociations entre collectivités publiques et propriétaires dans la zone du PAV est tel qu'il semble difficile d'envisager une quelconque résolution avant un horizon lointain. Or, la relance du projet MAH a contribué à exciter des attentes auxquelles les pouvoirs publics doivent pouvoir répondre dans un délai raisonnable.

En l'occurrence, maintenir le statu quo si longtemps ne paraît pas souhaitable.

Pour ces deux raisons, notre Commission préconise de renoncer à ce scénario.

FAIBLESSES

En regard de la situation urbanistique

La distance entre les deux bâtiments, comme la localisation de l'extension dans une zone périurbaine, risque de s'avérer réhibitoire pour les touristes et visiteurs de passage<sup>13</sup>.

Difficile de donner à lire deux établissements si éloignés comme une même institution.

En regard des grandes orientations muséales

Ce scénario suppose de scinder les collections et d'en fragmenter la présentation, alors que le découloisonnement et l'interaction des collections constituent précisément la pierre angulaire du projet préconisé par notre Commission.

De plus, en l'état actuel des collections, il paraît difficile de proposer deux pôles d'attractivité équivalente. Et quand bien même la qualité d'ensemble des collections serait suffisante pour justifier une scission, on risquerait alors d'induire une situation d'autoconcurrence analogue à celle qui existe déjà entre le Musée Rath et Charles-Galland.

En regard de la modernisation des infrastructures et de l'élargissement des publics

Les questions d'identité et d'autoconcurrence évoquées ci-dessus sont difficilement compatibles avec un élargissement des publics.

<sup>13</sup> TPG MAH-Jonction : 20-25', 1 à 2 changements ; MAH-PAV : 25-30', 1 à 3 changements

ANNEXE 2

LES SCÉNARIOS ÉTUDIÉS, NON RETENUS (CHAPITRE 2)

- 1 Statu quo
- 3 Bâtiment Charles-Galland et une extension délocalisée
- 4 MAH entièrement délocalisé

Comme le précédent, ce scénario intègre une proposition exprimée après le référendum, qui consisterait à faire table rase du passé et à reloger le musée dans un bâtiment neuf.

Les sites périurbains susceptibles, sur le territoire de la Ville de Genève, d'offrir une assiette suffisante pour un projet de cette envergure se situent soit dans le périmètre du PAV, soit à la Pointe de la Jonction.

AVANTAGES

En regard de la situation urbanistique

Cette décentralisation aurait pu être intéressante dans la mesure où elle aurait permis d'intégrer les réserves du Musée. Pour autant, cette opportunité n'en est plus une aujourd'hui puisqu'un dépôt patrimonial municipal doté des plus récentes technologies existe au Carré Vert.

En regard des grandes orientations muséales

Aucun.

En regard de la modernisation des infrastructures et de l'élargissement des publics

Ce scénario ouvre les perspectives les plus intéressantes en termes d'architecture et de polyvalence. Pour prendre tout son sens, il implique toutefois un geste architectural fort et emblématique.

EN RÉSUMÉ

Pour être mené à bien, le scénario 4 suppose de lever de très nombreux obstacles. Il s'inscrit par conséquent dans un horizon temporel trop incertain.

En outre, s'il permet techniquement de déployer le projet culturel préconisé par la Commission, il présente peu d'intérêt du point de vue de la narration envisagée.

Notre Commission propose d'écarter ce scénario.

FAIBLESSES

En regard de la situation urbanistique

Les sites susceptibles d'accueillir le Musée sont soit déjà préemptés, soit inscrits dans un plan d'aménagement contraignant, soit encore, comme la Pointe de la Jonction, partiellement classés en zone verte. Ce qui laisse présager de longues négociations, à l'issue incertaine.

Enfin, du point de vue urbanistique, l'exemple de Lausanne est éloquent : après l'échec du projet Bellerive, c'est au centre-ville que se développe la Plateforme 10, dans une quasi-unanimité.

En regard des grandes orientations muséales

Ce scénario suppose d'abandonner le musée historique, de renoncer à l'adéquation qui existe aujourd'hui entre collections et bâtiment, de rompre le lien intuitif avec l'histoire genevoise en plein cœur de la ville historique. Un paradoxe dès lors que le projet culturel consiste précisément à illustrer et faire parler cette histoire.

En regard de la modernisation des infrastructures et de l'élargissement des publics

Ce scénario ne présente aucun point faible en matière d'infrastructures ; en revanche, il n'est pas sûr qu'il gagne les faveurs des Genevois et des Genevoises, très attachés au bâtiment Charles-Galland et à sa situation au centre-ville.



Le *Rapport de la Commission externe pour le nouveau Musée d'art et d'histoire de Genève* a été réalisé sur mandat du Conseil administratif de la Ville de Genève, sous le pilotage du département de la culture et du sport.

|                                                                                                             |                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Rédaction</b><br>Commission externe pour le nouveau<br>Musée d'art et d'histoire de Genève               | <b>Contact</b><br>Ville de Genève<br>Département de la culture et du sport<br>Direction<br>19, Route de Malagnou<br>CH - 1208 Genève<br>+41 22 418 65 00 |
| <b>Coordination du projet</b><br>Natalie Gressot, Ville de Genève,<br>département de la culture et du sport |                                                                                                                                                          |

**Contributions rédactionnelles**  
Groupe de travail scientifique et  
technique ad hoc du Musée d'art  
et d'histoire de Genève

**Conception graphique et mise en page**  
Babou Dussan, Genève

**Crédits photographiques et sources**  
Renseignés dans le rapport

**Impression**  
Ville de Genève

**« Il y a cinq continents et puis il y a Genève »**

Charles-Maurice de Talleyrand